WEBMANAGERCENTER
webmanagercenter.com
Le mag

Hebdomadaire n°9 du 18 Juin 2020 - 3 Dinars

Mustapha Mezghani

Quand le numérique transforme l'État et l'administration

A LA UNE

Commerce international
En route vers la démondialisation ?

DOSSIER

Al Karama Holding
2020, faire le plein de transactions

ACTUALITÉS

Lois de finances complémentaires 2020
Le casse-tête de la masse salariale de la fonction publique

CHRONIQUE

Quand le climatique fait monter la température sociale

Kiosque Numérique WMC

nouvelle version

- Des **magazines**, des **Hors-séries**, des **Revues**, des **Documents** et des **eBook**…

- Des nouvelles publications toutes les semaines…

Cliquez ici

WMC Editions Numériques
Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :
Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF
Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION
Moncef Mahroug
Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarra Boudali
Aroua Ben Zaied

PHOTOS
Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE
Hynd GAFSI
Hela AMMAR

COMMERCIAL
Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION
Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE
Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars
Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight
Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER Le mag
Hebdomadaire n°9 du 18 Juin 2020

A LA UNE

4 Mustapha Mezghani
Quand le numérique transforme l'État et l'administration

12 **Et si le plan de relance économique de Fakhfakh manquait d'ambition?**

14 Commerce international
En route vers la dé-mondialisation ?

19 Influenceurs chez Fakhfakh
Regards croisés sur une rencontre-polémique

DOSSIER

22 Al Karama Holding
2020, faire le plein de transactions

23 Cession d'entreprises confisquées
Adel Grar bat tous les records

26 Entreprises confisquées
Les banques d'affaires et cabinets qui animent le marché

ACTUALITÉS

30 Port de Radès
1 milliard de dinars de manque à gagner

32 **Les réformes que les Tunisiens recommandent pour mieux lutter contre la corruption**

34 **Lettre d'associations de jeunes au chef du gouvernement**

ENTREPRISES & SECTEURS

37 Cession des biens confisqués
Le casse-tête de Dar Assabah et radio Shems FM

38 **Quelle stratégie de développement pour le secteur agricole ?**

BOURSE

41 **La BNA signe une bonne année 2019**

A LA UNE

Quand le numérique transforme l'État et l'administration

Expert en Économie numérique et politiques publiques
Membre de l'Unité de Recherche Stratégique « Transition numérique et digitale » de l'ITES

Depuis 2011, la Tunisie a pris l'orientation de devenir un pays démocratique. Ce passage, d'un Etat dictatorial, où l'Etat est au service de l'administration et l'administration au service d'un dictateur, vers un Etat démocratique, où l'Etat et l'administration sont au service du citoyen-client, introduit un changement de paradigme important.

« Le passage d'un État interventionniste à un Etat stratège et agile, garant de l'intérêt général.

Cependant, le passage de la dictature à la démocratie a aussi introduit un autre changement de paradigme que la Tunisie n'a pas, non plus, convenablement abordé : le passage d'un État interventionniste à un Etat stratège et agile, garant de l'intérêt général. Un Etat soucieux de faire participer les citoyens à la conception des politiques publiques. Un Etat qui pilote et applique la vision tactique élaborée avec ses partenaires économiques et sociaux. Un Etat qui garantit la cohésion sociale et la protection des individus.

Aussi, l'Etat doit être porteur d'une vision économique et sociétale à long terme, d'un avenir désirable, d'un projet qui permette réellement de fédérer les intelligences et les énergies et de les faire rêver.

A ce changement de paradigme de l'Etat et de l'administration et une nouvelle orientation vers le citoyen-client, vient s'ajouter le numérique qui présente de nombreuses opportunités qui ne demandent qu'à être saisies. Cependant, tous les pays veulent tirer profit de ces opportunités et ceux qui ne réussiront pas à saisir ces opportunités et à en tirer profit les verront se transformeront en menaces (car d'autres pays en auront tiré des avantages compétitifs). En effet, toute menace est porteuse d'opportunités et toute crise porte en elle des opportunités à condition de se préparer à temps, de définir et mettre en œuvre les bonnes stratégies et politiques et d'anticiper convenablement l'après crise.

> ***toute menace est porteuse d'opportunités et toute crise porte en elle des opportunités***

Cette note, après avoir traité des opportunités qui peuvent en être tirées du numérique mondialisé, développe le rôle de l'Etat pour le numérique. Par la suite, elle traitera de la transformation numérique et de l'administration, plus particulièrement suite au changement de paradigme engendré par le passage de la dictature à la démocratie, pour terminer par les facteurs clé de succès de cette transformation numérique. Tout au long de cette note figurent 100 recommandations et propositions d'actions à mener.

I.Mondialisation et numérique : une menace pour l'Etat

Le numérique a renforcé la mondialisation et facilité l'existence de multinationales du numérique, les Big Tech, qui offrent de nombreux services à leurs utilisateurs, parfois gratuits, mais qui, en même temps, collectent un nombre important d'informations et de données au point de représenter une menace certaine aussi bien sur les personnes que sur les États. Si face à face à

la concurrence internationale, aux risques de déstructuration et à l'hégémonie des Big Tech, certaines puissances mondiales commencent à avoir peur, qu'en est-il des pays émergents ?

Les risques que ces multinationales présentent s'alourdissent progressivement dans le temps vu que les puissances de calcul sont exponentielles et les moyens immatériels utilisés actionnables à distance. Ces menaces peuvent, de plus, peser sur différents éléments caractérisant la souveraineté des pays à l'instar de la manipulation des masses, la fiscalité, les monnaies, etc.

Il revient aux Etats d'assurer leur souveraineté numérique en se protégeant et protégeant leurs citoyens contre les cyberattaques, le piratage de données mais aussi la protection des données personnelles, l'encadrement de l'hébergement des données sensibles qui ne doit pas se faire à l'étranger car certains pays s'octroient le droits d'accès à ces données. (cf. I.1)

Le numérique et la mondialisation ont aussi facilité les fuites fiscales ou l'optimisation fiscale entre pays telle qu'appelée par les multinationales. Ces fuites fiscales ne concernent pas que les multinationales, mais concernent aussi les nationaux à travers de nouvelles opportunités offertes par les plateformes numériques de mise en relation et les nouveaux modèles d'affaire. (cf. I.2)

Les monnaies nationales aussi, sont sujettes à des risques, à travers le blockchain et les « cryptomonnaies » ou « stable coins » introduits par le privé et les multinationales. Ces monnaies viennent directement concurrencer les monnaies des Etats. Ces derniers ont l'opportunité de contre attaquer via les monnaies numériques de banque centrale, CBDC , et la Tunisie, qui a annoncé un tel projet, gagnerait à en accélérer la mise en œuvre pour capter un public jeune tunisien et étranger si le dinar venait à être convertible. A défaut, elle pourra voir sa population jeune traiter avec une monnaie électronique autre que le dinar. (cf. I.3)

La Tunisie possède des atouts pour son développement économique, technologique, social et politique, voire pour s'imposer dans le monde du numérique. Cependant, sa politique numérique doit être revue, afin qu'elle soit meilleure, plus forte et prête à faire face aux défis actuels et pouvoir en tirer profit.

II.Le rôle de l'Etat pour le numérique

L'Etat a un rôle critique à jouer

> ***Si face à face à la concurrence internationale, aux risques de déstructuration et à l'hégémonie des Big Tech, certaines puissances mondiales commencent à avoir peur, qu'en est-il des pays émergents ?***

si le secteur tunisien du numérique avait observé entre 2011 et 2017 la même tendance que celle qu'il avait entre 2007 et 2010, la Tunisie aurait enregistré plus de 100.000 emplois additionnels dans le numérique, 12 milliards de dinars de valeur ajoutée annuelle

dans le numérique afin que la Tunisie puisse bénéficier pleinement des opportunités qui se présentent.

La numérisation des administrations et le recours au numérique pour la facilitation des relations entre les administrations et le citoyen-client permettrait de :

(1) mettre tous les citoyens à égalité et leur donner l'opportunité de bénéficier des services de l'Etat où qu'ils soient, qu'ils habitent la capitale où qu'ils résident dans un village au fin fond de la Tunisie ;
(2) développer l'investissement intérieur et extérieur par une meilleure transparence, célérité et efficacité des procédures administratives, créer de l'emploi et combattre le chômage ;

(3) bénéficier d'un maximum d'informations en format numérique, fournies directement par le citoyen et l'entreprise, sans avoir à faire saisir cette information par les agents de l'administration.

La concurrence internationale ardue entre Etats, centrée sur l'entreprise et le citoyen, peut être remportée par le recours au numérique en tant que facilitateur des relations avec l'Etat. Ainsi, les formalités administratives seraient mises en ligne sans exiger des citoyens de se déplacer pour les formalités administratives. (cf II.1)

Le numérique est aussi un outil de travail qui peut être mis à la disposition de l'administration pour en décupler l'efficacité et l'efficience. C'est un puissant outil de travail permettant de traiter et d'analyser des données de différents types, aussi hétérogènes soient-elles, et quel qu'en soit le volume. Bien exploité, il permet d'identifier les situations anormales, de cibler certaines actions, etc. Pour cela, il est nécessaire de bien penser et de mener les projets d'informatisation, de numériser le maximum d'opération de collecte de données et de renforcer l'échange de données entre administrations et entre administration et secteur privé. Des exemples d'actions sont présentés tout au long de la note. Beaucoup de pays ont recouru à l'ouverture de leurs bases de données et à l'APIsation, pour bénéficier de compétences en dehors de l'administration, valoriser ces données et développer de nouveaux services par les entreprises et les startups, y compris au niveau des régions.

Le numérique est aussi et avant tout une culture. Plus on est jeune, plus on en est imprégné. Le numérique a révolutionné

le comportement des gens et les pratiques sociales. Aussi, le développement de la culture et de la littératie numérique pour toutes les générations devient un impératif afin de ne laisser personne en marge. En raison du numérique, les métiers évoluent d'une manière exponentielle, et dans les années à venir, plusieurs métiers sont appelés à disparaître. Les métiers qui resteront évolueront drastiquement. Il devient alors nécessaire de préparer nos jeunes et moins jeunes générations à ces nouveaux métiers, à «préparer nos enfants à vivre dans un monde qui n'existe pas encore», en développant leurs compétences, en adoptant la pédagogie d'enseignement et en recourant aux nouvelles méthodes d'enseignement. (cf II.2)

Télétravail

Un décret gouvernemental sera élaboré pour la mise en place d'un régime de travail en ligne (télétravail) pour les agents de l'Etat, des collectivités locales et des établissements et institutions publics.

Ce changement de culture entraîne des changements dans les modèles d'affaires des entreprises du numérique et des autres secteurs d'activité qui évoluent vers le serviciel. (cf. II.3)

Le secteur du numérique est aussi un secteur économique à part entière en Tunisie dont le poids économique n'a rien à envier à celui d'autres secteurs. Cependant, il est malheureux de constater que la Tunisie n'en bénéficie pas comme elle le devrait. En effet, si le secteur tunisien du numérique avait observé entre 2011 et 2017 la même tendance que celle qu'il avait entre 2007 et 2010, la Tunisie aurait enregistré plus de 100 000 emplois additionnels dans le numérique, 12 milliards de dinars de valeur ajoutée annuelle et 4,5 milliards de dinars de rentrées en devises soit l'équivalent de 27 jours d'importation. Aussi, il est nécessaire de mettre en place un cadre favorable pour le développement du numérique en Tunisie et de remédier aux facteurs qui ont empêché la Tunisie d'enregistrer cette croissance additionnelle de PIB y compris le départ massif de compétences à l'étranger et les capacités de formation des ingénieurs du numérique paradoxalement en baisse. (cf. II.3)

> ***la Tunisie ne dispose toujours pas de textes relatifs à la cybercriminalité et le nouveau projet de loi relatif à la protection des données personnelles est toujours en attente à l'ARP.***

Le développement de l'usage du numérique se renforce par le développement de la confiance numérique. Malgré les efforts fournis et le démarrage de la mise en place d'un cadre légal du numérique depuis 1999, la Tunisie ne dispose toujours pas de textes relatifs à la cybercriminalité et le nouveau projet de loi relatif à la protection des données personnelles est toujours en attente à l'ARP. Cette loi, qui mettrait la Tunisie au diapason international des lois de protection de données personnelles, est devenue une nécessité avec l'avènement de l'Identifiant Unique Citoyen et les risques engendrés

pour le tunisien. De plus, la révision de cette loi est une exigence pour poursuivre les activités économiques avec l'Union Européenne, principalement en ce qui concerne les activités de centres de contacts, d'hôtellerie, de santé, de transport, etc. en raison des traitements de données personnelles nécessaires pour ces activités. (cf. II.4)

III.Transformation numérique de l'administration, vers un nouveau paradigme

La Tunisie a été parmi les premiers pays au monde à informatiser leurs administrations. Ce pays qui était leader régional se trouva fort dépourvu à l'occasion de la crise de la COVID qui a mis à nu un ensemble d'insuffisances : absence de paiement mobile, blocages de nombre de formalités administratives, absence de services en ligne, impossibilité pour l'administration de faire du télétravail, etc. Le développement du télétravail permettrait de délocaliser une partie des activités back-office des ministères dans les régions, de contribuer au développement régional et faciliter la décentralisation.

Le développement du télétravail permettrait de délocaliser une partie des activités back-office des ministères dans les régions, de contribuer au développement régional et faciliter la décentralisation.

La Tunisie a aussi bénéficié de deux études stratégiques achevée au cours des cinq dernières années, Tunisie digitale 2020 et Smart Gov 2020, dont mise en œuvre n'a malheureusement pas avancé comme il se doit. (cf. III.1)

l'administration est appelée à évoluer et à s'orienter vers une administration au service du citoyen-client

Avec le changement de paradigme engendré par le choix d'un système démocratique, l'administration est appelée à évoluer et à s'orienter vers une administration au service du citoyen-client. Ce changement de paradigme fait qu'un simple projet de numérisation de l'administration ne serait pas suffisant pour obtenir l'administration cible. En effet, le numérique est un outil qui vient se mettre au service de l'organisation mise en place, une organisation qui répond à la vision, la mission et l'objectif assignés à l'administration.

Préalablement au projet de numérisation, il est donc nécessaire de procéder à la mise en place d'un

nouveau système organisationnel qui répond à la nouvelle vision, à la nouvelle mission et à l'objectif de l'administration par la mise en place d'une nouvelle organisation et de nouvelles procédures et principes de travail. C'est à ce moment-là que viendra le numérique pour apporter de nouveaux outils de travail qui répondent aux besoins.

> ***« un projet de transformation numérique consiste à repenser l'organisation en se basant sur le numérique***

Un projet de transformation numérique est totalement différent d'un projet de numérisation ou d'un projet d'informatisation. Si un projet de numérisation consiste à optimiser le fonctionnement d'un organisme par le recours au numérique, un projet de transformation numérique consiste à repenser l'organisation en se basant sur le numérique. Ainsi, un projet de transformation numérique est avant tout un projet stratégique. L'Estonie est un des rares pays au monde à avoir fait une transformation numérique en instaurant la notion de-citoyenneté pour l'encouragement à l'investissement extérieur. La transformation numérique de l'Estonie n'aurait pu avoir lieu si l'Estonie n'avait fait le choix d'être 100% e-administrative quelques années plus tôt. (cf. III.2)

Afin de réaliser ce changement de paradigme de l'administration, il est nécessaire de définir un scénario de rupture vu le changement radical nécessaire. Cette rupture sera planifiée et fera l'objet de plans d'action imbriqués court, moyen et long terme par la définition d'une mission, d'une vision avec un seul objectif principal qui est « une administration au service du citoyen ». Tout autre objectif ne fera que détourner l'attention et diverger de l'attente de cet objectif principal. Améliorer la qualité de travail des fonctionnaires, leur efficience, mettre en place des outils de suivi et de contrôle seront des objectifs secondaires qui seront de toute façon atteints. S'ils venaient à être considérés comme objectifs principaux, le projet perdrait de son importance et le citoyen-client ne sera pas au cœur du changement de paradigme. (cf. III.3)

La réussite d'un tel projet, aussi important et concernant tous les ministères, ne pourra se faire sans la mise en place d'une organisation spécifique et plus particulièrement la mise en place d'un Haut-Commissariat à la Numérisation de l'Administration au sein de la Présidence du Gouvernement qui sera chargé de la coordination et de l'harmonisation de ce grand projet de numérisation, en plus de la mutualisation des ressources.

Enseignement à distance

Le développement du cadre législatif relatif à l'enseignement et à la formation à distance figure parmi les grands chantiers du gouvernement, indique Slim Choura, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

IV.Facteurs clé de succès

En plus des 100 recommandations présentées et détaillées tout au long de cette note, les facteurs clé de succès sont présentés à la fin. Ces facteurs clés de succès, au nombre de 11, peuvent être synthétisés comme suit : une volonté de haut niveau et un leadership horizontal, un projet numérique qui s'inscrit dans un projet de changement de paradigme où le citoyen-client est au centre, l'ouverture des données, la souveraineté nationale, la sécurité et la protection des données personnelles, La gestion du changement, une procédure de passation de marché adaptée ainsi qu'un facteur d'inclusion et non d'exclusion.

V.Conclusion

L'orientation prise par la Tunisie de passer de la dictature à la démocratie entraîne un changement de paradigme de l'Etat et de l'administration pour aller vers un Etat stratège et agile, garant de l'intérêt général, et une administration au service du citoyen-client. Le numérique pourrait être d'un grand apport dans le cadre de la mise en œuvre de ce changement de paradigme, à condition que l'intégrer dans un projet global de mise en œuvre du système organisationnel idoine et des conditions de réussite pour aboutir à l'administration cible engendrée par ledit changement de paradigme.

Le numérique est porteur de nombre d'opportunités (pays, économiques, sociétales, etc.) qui ne demandent qu'à être saisies. Si elles ne sont pas saisies, ces opportunités risquent de se transformer en menaces.

La Tunisie dispose de tous les atouts pour réussir grâce au numérique, si la volonté y est.

Quand le numérique transforme l'Etat et l'Administration: vers une rupture de paradigme

- Mustapha Mezghani -

Publication de l'ITES-

WEBMANAGERCENTER

AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de 7 Millions
Visiteurs Uniques

+ de 12 Millions
Visites

+ de 23 Millions
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Et si le plan de relance économique de Fakhfakh manquait d'ambition?

Elyès Fakhfakh s'est adressé récemment aux Tunisiens, notamment pour leur annoncer les grandes lignes du plan de relance économique que son équipe est en train de préparer dans le but d'aider l'économie nationale à surmonter le plus rapidement possible les impacts de la crise du coronavirus sur le plan économique et social.

Le chef du gouvernement a fixé sept objectifs à cette relance économique tant nécessaire et espérée :

- le renforcement de la souveraineté nationale et de la sécurité ;
- la préservation du tissu économique et les PME;
- la relance des secteurs les plus touchés par la pandémie ;
- réduire la bureaucratie et digitaliser l'administration ;
- préserver l'emploi et lutter contre l'emploi précaire ;
- solutionner les problèmes en suspens ayant empêché la réalisation de grands projets et activer la reprise du bassin minier et des champs pétroliers ;
- lutter contre la corruption et rompre avec l'impunité.

La plupart des Etats, gouvernements, organisations nationales, régionales et internationales, experts, entreprises, etc. s'accordent pour considérer que la crise du coronavirus va changer le monde totalement et irrémédiablement. Une conviction que traduit bien cette formule qu'on répète aux quatre coins de la planète : «Il y aura un avant et un après Covid-19».

> ***Il y aura un avant et un après Covid-19***

Donc, logiquement un changement aussi radical que celui dont on parle et qu'on commence à percevoir implique une remise en question totale et profonde de la manière dont on analyse les principales problématiques de notre monde actuel et des méthodes et moyens avec lesquels on essaie de les résoudre.

Cette obligation s'impose en particulier aux gouvernements, ministères, et autres organismes d'Etat aux ressources naturelles et financières limitées, comme la Tunisie. Car ce déficit ne peut être comblé, du moins en partie, que par un surcroît d'imagination, de créativité, d'ambition et de détermination dans l'élaboration et la mise en œuvre des solutions aux problèmes les plus cruciaux.

Or, malheureusement, rien de tout cela dans l'ébauche du programme économique annoncé par le chef du gouvernement le 20 mai 2020. Qui semble sorti tout de droit de la Tunisie d'avant la Covid-19 mais de celle d'avant le 14 janvier 2011.

« Il y aura un avant et un après Covid-19réduction de la bureaucratie et la nécessité de digitaliser d'administration

Entreprises publiques

Les créances des entreprises publiques auprès de l'Etat qui s'élèvent à 6,2 milliards de dinars, à fin 2019, représentent presque le double des dettes contractées par ces sociétés auprès des différents départements et établissements gouvernementaux (3,3 milliards de dinars).

Parmi les sept points annoncés ce jour-là, il en est un qui retient l'attention et mérite plus que tous les autres qu'on s'y arrête parce qu'il semble dénoter de l'état d'esprit animant le gouvernement de M. Fakhfakh. Il s'agit du quatrième ayant trait à la réduction de la bureaucratie et la nécessité de digitaliser d'administration.

Face à l'accumulation des problèmes économiques, financiers, sociaux dont l'épidémie du coronavirus n'est pas le moindre, la Tunisie a besoin de libérer toutes les énergies et de lever toutes les entraves à leur plein déploiement. Or, tout le monde sait que la bureaucratie est la plus grande de ces entraves. Et en se fixant pour objectif de la réduire au lieu d'avoir pour ambition d'atteindre le «zéro bureaucratie», on réduit très fortement voir à néant les chances de voir la Tunisie réussir à sortir de l'ornière.

Moncef Mahroug

Commerce international

En route vers la démondialisation ?

« nos marchés nous ont échappé d'entre nos mains et nos entreprises ont été englouties par les enseignes internationales

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est mise en état de paralysie. Serait-elle en déroute, que l'on n'en serait pas surpris. Beaucoup de pays, USA en tête, poussent vers le souverainisme commercial. Avec le chacun pour soi, le commerce mondial serait mis à mal. Et, le monde connaîtrait une deuxième dérive -marchande- des continents.

Gros temps sur les perspectives de croissance

L'énigme persiste autour du départ volontaire de Roberto Azavêdo de son poste de DG de l'OMC. En effet, ce départ est intervenu le 14 mai 2020, soit une année avant le terme de son mandat.

Roberto Azevêdo a dit qu'il ne se sentait plus l'homme de la situation. On a dit, ailleurs, que cela

ressemblait à un sabordage en référence à l'image du capitaine, quand il quitte, délibérément, le navire. Il est surprenant de constater que cet épisode est traité comme un non-événement.

Outre cela, il n'existe pas, encore, de candidat à la succession du DG. Serait-il excessif de soutenir qu'on l'a poussé vers la sortie ?

En réalité, on observe qu'un vent de rejet de la mondialisation balaie le monde. Mais les raisons sont opposées. Les pays en développement s'accommodent de l'existence de l'OMC et appellent à un ajustement de ce cadre vers plus d'équité. A l'opposé, les pays anglo-saxons poussent à un abandon du multilatéralisme, plaidant pour un retour au protectionnisme. On sait lequel des deux blocs pourrait l'emporter et cela rend plausible la thèse du naufrage –programmé ?- de l'OMC. Comment en est-on arrivé là ?

Les vices cachés de la mondialisation et le gâchis du libre-échange

On a tous en mémoire le grand débat qui a rythmé la campagne de sensibilisation de l'opinion nationale (tunisienne), avant l'adhésion définitive à l'OMC. On était tous tétanisés à l'idée du démantèlement des tarifs douaniers, suite logique de l'abandon du protectionnisme. Dans la foulée, ceux-ci nous faisaient perdre tous les avantages préférentiels dont nous jouissions dans le cadre de l'accord avec la Communauté européenne. C'était un banco hasardeux dans l'esprit des Tunisiens.

Pour faire court, on rappellera que Sadok Rabeh, ministre de l'Economie de l'époque, reprenait à son compte la formule choc de l'OMC : «on ouvre le marché domestique et en retour nous avons une ouverture sur le marché mondial». On ne se doutait pas que derrière cette perspective alléchante se cachait un redoutable leurre.

Naïvement, les pays francophones ont traduit le concept anglais de Globalisation par celui de Mondialisation. Les plus candides y voyaient un cadre pour favoriser le libre-échange dont les retombées profiteraient à tous.

On soutenait à l'époque que la croissance du commerce mondial de 10% induirait un point de croissance supplémentaire pour chacun, au bonheur de tous. Cet argument mirage ne s'est pas vérifié. En revanche, on a connu toutes les formes de tricherie commerciale avec le dumping dans toutes ses formes (sociale, fiscale et non tarifaires).

Au bout du compte, nos marchés nous ont échappé d'entre nos mains et nos entreprises ont été englouties par les enseignes internationales. Et depuis 2001 -date de l'entrée forcée de la Chine à l'OMC-, on a connu un cataclysme économique et commercial ravageur qui a pour nom le « Made in China » et pour circuit, la contrebande.

Les défauts de la cuirasse

Au vu de l'ampleur du désastre commercial, il est permis de se demander comment les pays en développement se sont laissés entraîner dans le jeu. L'OMC, faut-il le rappeler, est d'abord un projet savamment enrobé dans une machination théorique. On adossait l'initiative au modèle de concurrence pure et parfaite qui faisait de la rationalité économique et de l'efficacité du marché l'alpha et le beta de la croissance.

Par ailleurs, le cadre global était bien peaufiné. La présentation était séduisante car on présentait le projet comme un cadre pour négocier les accords commerciaux

entre les Etats, ce qui revient à une sorte de code civil entre nations. Et cerise sur le gâteau, l'accord prévoyait un mécanisme, une sorte de Cour pour arbitrer les litiges commerciaux, entre pays. Le pilier magique était que l'édifice adoptait le principe d'un pays, une voix. Cela veut dire, à tire d'exemple, que la Tunisie avait une voix égale à celle de la RFA (République fédérale d'Allemagne). Et par-dessus tout, il y a eu l'effet vitrine du projet pilote, qui était le GATT. Ce dernier a bien fonctionné entre les USA et les pays européens.

Rappelons qu'à l'époque, on était vers la fin du cycle des Trente glorieuses qui ont suivi le boom de la reconstruction après la Deuxième Guerre mondiale à la faveur du plan Marshall. Personne en dehors des puissances promotrices du projet ne disposait de contre-arguments, ni théoriques ni pratiques. La boucle était ainsi bouclée. Une pensée dominante régentait le monde, envers et contre la raison. Et l'on ne pouvait lui résister à l'époque. Et pas davantage aujourd'hui.

« Une pensée dominante régentait le monde, envers et contre la raison. Et l'on ne pouvait lui résister à l'époque. Et pas davantage aujourd'hui.

Quand les petits font les frais des conflits des grands

Cet intertitre nous est inspiré par une morale de La Fontaine qui disait dans son intégralité : «De tous temps, les petits ont pâti des sottises des grands». On a pu le mesurer une fois encore dès que l'antagonisme entre les USA et la Chine s'est fait jour. L'Amérique considère que la Chine a surexploité sa position dès son entrée l'OMC en 2001 cumulant un excédent commercial considérable. Il aurait atteint 345 milliards de dollars pour la seule année 2019.

« Le chacun pour soi est de retour avec son cortège de "préférence nationale" et des représailles douanières

Avec l'administration Trump, l'affaire a pris une tournure antagonique. "America First" annonçait bien la contre-attaque américaine. Le chacun pour soi était de retour avec son cortège de "préférence nationale" et des représailles douanières. Ces dernières ont porté sur le relèvement des droits imposés aux importations américaines en provenance de Chine.

Quelques années plus tôt sous Georges W. Bush, l'Amérique n'a pas hésité à taxer ses importations d'acier européen. Et le règlement du conflit a pris deux ans, soit le temps

nécessaire à la sidérurgie américaine de se restructurer.

Cependant, avec la Chine, l'affaire prend une tournure frontale, et l'Amérique vient de barrer la route à l'expansion technologique de ce pays, privant Huawei d'un leadership sur la 5G.

> ***«De tous temps, les petits ont pâti des sottises des grands»***

Si on relate ces faits, c'est tout simplement pour rappeler que, pendant de longues années, l'Amérique a laissé la Chine en posture de régenter le commerce mondial dévastant le potentiel des pays en développement, sans s'émouvoir. A titre d'exemple, le dumping social chinois a fait beaucoup de tort à l'industrie textile tunisienne, ralentissant son expansion sur son marché favori, l'UE. Le bol de riz au titre du SMIG, est imbattable. Ce sont près d'un million de prisonniers chinois qui étaient affectés sur les chaînes de fabrication textile. L'OMC le savait mais a laissé passer. La Tunisie s'est battue et a fini par avoir gain de cause sur la double transformation quant aux règles d'origine** pour les exportations textiles.

Il fut un temps où un T-shirt, fabriqué à partir d'une cotonnade égyptienne et avec une confection tunisienne, était proposé à un prix aussi compétitif sur le marché européen que le T-shirt chinois. Mais l'expansionnisme chinois, à la longue, a fini par torpiller le processus d'intégration en zone Euromed.

On ne le répétera jamais assez. A l'heure actuelle, le continent africain est devenu une Domination chinoise. Et l'initiative de la Route de la soie va conditionner l'indépendance économique africaine. Et ce n'est pas la Cour d'arbitrage de l'OMC qui réglera ce différend, aliénant, pour l'Afrique.

D'ailleurs, la Cour de l'OMC n'est plus opérationnelle étant donné que les USA bloquent la nomination de nouveaux juges, la condamnant à une paralysie et qui sait, à son dépérissement.

Une supercherie théorique qui cachait une escroquerie marchande

D'une certaine façon, l'OMC a atteint son but. Elle a assis la suprématie des multinationales sur les circuits mondiaux. C'est là que le concept de Globalisation retrouve son plein sens. Le cartel GAFA régente le monde. Les multinationales, notamment américaines, ont atteint le stade d'entreprises globales avec une hégémonie à l'échelle planétaire. Il faut bien se rendre compte que Facebook va battre monnaie avec son Libra.

On regrette que les pays en développement ne puissent rien objecter comme argument théorique ni pratique à cette vaste opération de démolition de l'OMC. Nos écoles de pensée économiques sont largement éclipsées par la pensée dominante anglo-saxonne de coloration libérale. Aucun économiste du monde en développement ne possède l'audience nécessaire pour invoquer l'antinomie du protectionnisme par rapport au principe fondateur de l'ouverture, dans le modèle libéral. Ainsi va le monde.

L'ennui est que les pays en développement ne sont pas préparés au retour du protectionnisme car leurs appareils de production leur ont, en grande partie, échappé des mains. Cela va peser sur la croissance mondiale, et la dérive commerciale des continents n'est pas une perspective d'émancipation économique.

Quelle riposte lui opposer ? La reconquête du pouvoir économique à l'échelle des nations pourrait être la prochaine bataille pour l'avenir.

Ali Abdessalem

* « Les deux taureaux et une grenouille », Fable de Jean de La Fontaine

** La règle de la double transformation stipule qu'un produit textile fabriqué sur divers stades entre deux pays, partenaires de l'UE, pouvait bénéficier du cumul des VA apportées par chaque pays et en cas où il dépassait les 40% de sa valeur marchande entrait sur le marché européen, en exonération de droits douaniers.

Nominations

Le ministère de l'Industrie et des PME a annoncé, jeudi 11 juin 2020, les nominations suivantes :

- Mme Fatma Chiboub au poste de directrice générale de la tutelle des entreprises

- Mme Nada Lachaal, directrice générale de l'infrastructure industrielle et technologique

- Mme Sonia Jelassi, directrice générale de la Cellule de gouvernance

- M. Ibrahim Chebili, directeur général des services communs

- M. Kamel Hindaoui, directeur général du Bureau de mise à niveau.

- Mouna Mtibaa est nommée présidente-directrice générale de l'Agence Tunis-Afrique-Presse (TAP)

Influenceurs chez Fakhfakh

Regards croisés sur une rencontre-polémique

«Il ne suffit pas d'être heureux : il faut encore que les autres ne le soient pas », disait Jules Renard, écrivain et auteur dramaturge français.

Cette citation m'est revenue à l'esprit en écoutant, à la radio, «certains chroniqueurs» commenter, de manière partisane, la réunion qui a groupé, dans la soirée de vendredi 5 juin 2020, le chef du gouvernement, Elyès Fakhfakh, et des instagrameurs et blogueurs.

Il s'agit de jeunes qui ont, pour la plupart, réussi dans divers domaines utilisant les réseaux sociaux, et en général les technologies de l'information et de la communication (TIC) : administration, médecine, ingénierie, développement d'applications, les jeux électroniques et blogs sur les réseaux sociaux.

L'objectif déclaré est «d'écouter et d'interagir avec les propositions des jeunes dans plusieurs domaines, en particulier leur vision de la Tunisie post révolutionnaire », indique un communiqué de la présidence du gouvernement.

Toujours selon ce document, «la rencontre a été l'occasion d'échanger les idées et les opinions pour voir comment bénéficier de leurs énergies et les solutions qu'ils proposent aux problèmes brûlants des jeunes, tels que l'abandon scolaire précoce et l'adaptation entre le marché du travail et la formation que ces jeunes reçoivent ».

Cette réunion, tenue presqu'en catimini, a suscité une vive polémique sur la toile. Il lui est reproché d'être « snob » et « élitiste », en ces temps de crise délétère où, à titre indicatif, environ 1,7 million de Tunisiens vivant en dessous du seuil de la pauvreté dont 500 mille sous le seuil d'extrême pauvreté attendent qu'on améliore leur situation en priorité.

Les jeunes tunisiens ne sont pas seulement des jeunes pauvres

De nombreux commentateurs ont pris le parti du chef du gouvernement, estimant qu'il est en droit d'être à l'écoute de tous les jeunes tunisiens y compris ceux qui sont talentueux et nantis.

«La jeunesse tunisienne est plurielle, diversifiée et comportant, presqu'en nombre égal, autant de jeunes "in" et d'autres conservateurs et parfois moyens-âgeux », fait remarquer Zied Krichen, rédacteur en chef du journal Le Maghreb.

Certains vont jusqu'à avancer, c'est le cas notamment du chroniqueur et blogueur Haythem Mekki sur Mosaïque Fm, que le chef du gouvernement a «marre d'écouter seulement les doléances de jeunes chômeurs qui viennent demander emploi et subsides de l'Etat. Il a envie d'interagir avec des jeunes qui ont réussi et qui peuvent l'aider à promouvoir une image plus positive pour son gouvernement».

D'autres perçoivent dans cette réunion un penchant moderniste du chef du gouvernement et un engagement pour impliquer davantage la Tunisie dans le monde des nouveaux médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le moment n'est pas le moment

Loin de remettre en question la justesse ou le bon sens de l'explication positive que ces commentateurs ont cherché à donner à la démarche du chef du gouvernement, les détracteurs de cette réunion estiment que le moment d'organiser une telle réunion en pleine crise de la Covid-19 est mal choisi.

> ***les besoins non satisfaits des tunisiens depuis de décennies sont basiques: emploi, infrastructure, égalité des chances....***

Le projet de se servir de «nouveaux médias» et de jeunes «vedettes fictives» dont le seul mérite est de disposer de comptes fréquentés par des centaines de milliers d'internautes et dans lesquels ils vendent photos, vidéos et autres produits sponsorisés par des annonceurs à la recherche de gains commerciaux, n'est pas une priorité pour les Tunisiens dont les besoins non satisfaits depuis de décennies sont basiques: emploi, infrastructure, égalité des chances....

Plus précis, le journaliste et écrivain Mustapha Attia considère que le problème que pose cette réunion ne réside pas dans l'adaptation aux nouveaux médias et technologies de la communication mais dans l'intérêt exagéré accordé par le gouvernement Fakhfakh à cette catégorie de jeunes instagrameurs et blogueurs réputés à tort pour être "influenceurs d'opinion".

Le relayant, d'autres critiques ont relativisé l'apport attendu de ces instagrameurs et blogueurs. Ils estiment que le champ d'action et de manœuvre dans lequel évolue cette minorité de jeunes n'a rien à avoir avec les grandes réformes structurelles basiques et urgentes que doit mener le pays, en toute priorité, après l'accalmie de la Covid-19. Des réformes devant être initiées, particulièrement,

dans les domaines de l'éducation, de la santé et d'autres prestations publiques (transport...) ; des réformes vivement recommandées par l'ensemble des agences spécialisées de l'Organisation des nations unies (OCDE, PNUD, HCR, Unesco, Banque mondiale...).

Par-delà ces regards croisés sur cette réunion polémique, nous pensons que le chef du gouvernement a été très mal conseillé en organisant cette réunion à une période où, par l'effet de la pandémie de la Covid-19, la majorité des Tunisiens n'ont pas encore reçu leurs salaires et où des centaines de milliers de jeunes sont toujours dans le chômage.

La responsabilité première du chef du gouvernement est d'être à l'écoute de ces derniers jeunes et de trouver des solutions à leurs préoccupations. De nos jours, le progrès et le développement ne peuvent être qu'inclusifs.

C'est dans cet esprit que la citation de Jules Renard, qui rappelle d'ailleurs une autre attribuée au philosophe français Jean Paul Sartre quand il dit « je ne puis être heureux si les autres ne le sont pas », trouve sa pleine signification.

Abou Sarra

DOSSIER

Al Karama Holding

2020, faire le plein de transactions

A en juger par le nombre d'actions et de transactions conclues ou lancées au cours du premier trimestre, 2020 pourrait être le meilleur du directeur général du holding public chargé de la gestion des plus importantes sociétés confisquées –pour la majorité- après le 14 janvier 2011.

2020 sera-t-il la meilleure année pour Al Karama Holding -(anciennement Princesse El Materi Holding, la holding créée en 2004 par le gendre de Ben Ali, Sakhr El Materi), confisqué par l'Etat après le 14 janvier 2011 pour en faire un véhicule chargé de gérer toutes les entreprises confisquées à toutes les familles proches et alliés de celle de l'ancien président- mais aussi pour le directeur général depuis trois ans, M.Adel Grar , bien sûr s'il est confirmé à son poste par le nouveau gouvernement? Certes avec un peu plus de 400 millions de dinars –générés par la cession de Banque Zitouna et Zitouna Takaful à la société Majda Tunisia pour 370 millions de dinars, et de l'hôtel Le Palace Gammarth à l'homme d'affaires Samir Jaieb, pour 31 millions de dinars-, la moisson de l'année écoulée est difficilement égalable. Mais là où la nouvelle année peut soutenir la comparaison avec 2019, c'est au niveau du démarrage, c'est-à-dire du nombre d'actions et de transactions conclues ou lancées.

Jusqu'au 13 mars 2020, c'est-à-dire en presque deux mois et demi, on compte en effet pas moins de six actions, dont une transaction, en l'occurrence la cession ce jour-là –pour 3,650 millions de dinars- de 100% du capital de la société Méditerranéenne pour le Commerce, le Transport et la Consignation (MCTC) –dont 30% détenus par l'Etat directement ou indirectement, à un consortium composé par de l'Agence Africaine de Consignation et de Commerce et Sindbad Transworld Services, faisant partie du groupe Sindbad, opéré par M.Maher Kchouk.

Mais entre le 24 janvier et le 9 mars 2020, Al Karama Holding a lancé un appel à manifestation d'intérêt –dont la conduite a été confié à Capital African Partners Bank (CAP Bank), dirigée par M.Habib Karaouli- pour la cession de la totalité de la participation publique directe représentant 50% du capital de la société Union de Placement et de Conseil en Assurances et Réassurance (UPCAR), dévoilé la liste des investisseurs pré-qualifiés –il s'agit en l'occurrence de la Société Catering Tunisie, de Meninx Holding et de Poulina Group Holding- pour la reprise

de la participation de l'Etat dans la société Newrest CATERING TUNISIE (50% du capital), et relancé des opérations qui se sont jusqu'ici soldées par des échecs pour la vente des participations de l'Etat dans trois sociétés : Carthage Cement, l'Archevêché et Tunisia Broadcasting (radio Shems Fm).

Soit du jamais vu dans le track record tant d'Al Karama Holding et de Adel Grar au cours des trois dernières années. En effet, en 2019, le bilan des trois premiers mois s'est limité à la finalisation de deux cessions –Banque Zitouna et sa filiale Zitouna Takaful et de la Société Touristique Tunisie Golfe (STTG), propriétaire de l'hôtel Le Palace Gammarth- et au lancement du processus de cession de la participation de l'Etat dans Jet Multimédia Tunisie. En 2018 (consultation pour la sélection d'un cabinet appelé à piloter la cession des sociétés l'Archevêché et Club Elyssa et la pré-qualification de cinq candidats à la reprise de Carthage Cement qui ne feront finalement pas d'offres) et en 2017 (lancement de deux consultations en rapport avec les dossiers de Dar Assabah et de Tunisia Broadcasting, dont les appels d'offres n'aboutiront pas également) le démarrage a été encore plus laborieux.

Par Moncef Mahroug

Cession d'entreprises confisquées

Adel Grar bat tous les records

En poste depuis plus de trois ans, le directeur général d'Al Karama Holding a battu les records de longévité à ce poste, de recettes et de nombre d'opérations dans le pipe.

En poste depuis trois ans et deux mois, le quatrième DG du holding public a battu plusieurs records. Le premier est celui de la longévité à ce poste. Deux d'entre eux ne sont restés en poste que près de deux ans –Mohamed Ali

Chekir (juin 2012-juillet 2014) et Abdelkader Zgolli (mars 2015-février 2017)- et le troisième des prédécesseurs de M.Grar, M.Mohamed Bichiou, seulement neuf mois (juillet 2014-mars 2015).

Le second record à l'actif de l'actuel patron d'Al Karama Holding est celui du nombre d'opérations de cessions réalisées. Sur les quatorze finalisées à ce jour, dix l'ont été au cours des trois dernières années. En l'occurrence : Méditerranéenne pour le Commerce, le Transport et la Consignation, Jet Multimedia Tunisie, Global Shipping Cruise, Ecole Internationale de Carthage, Alpha Hyundai Motors, Société de Développement Agricole Zitouna I, Société Tunisienne de Production Agricole Zitouna II, Banque Zitouna et Zitouna Takaful, et la Société touristique Tunisie Golfe (Le Palace Gammarth).

Les quatre autres opérations ont pu être concrétisées sous le règne de Mohamed Ali Chekir (City Cars Kia, Ennakl Automobiles et Stafim Peugeot) et Mohamed Bichiou (Suzuki-Car Pro).

Seul le règne de M.Abdelkader Zgolli, c'est-à-dire sous les gouvernements de MM.Mehdi Jomaa et Habib Essid et durant les six premiers mois du gouvernement Chahed, n'a vu la réalisation d'aucune cession.

Le troisième record à l'actif du directeur général d'Al Karama Holding est celui des recettes. Mohamed Ali Chekir avait pu récolter 575 millions de dinars grâce aux trois opérations menées à leur terme durant son mandat. Adel Grar en est déjà à plus de 647 millions de dinars. Et la moisson pourrait grossir davantage au cours de l'année 2020.

En effet, dans une récente interview à notre confrère ilboursa.com, le patron d'Al Karama Holding avait annoncé une «belle année» 2020. Grâce aux multiples opérations en cours ou en préparation. Et justement là que réside le dernier record et indicateur fort encourageant pour l'avenir : le holding public n'a jamais autant de cessions dans le pipe, une bonne dizaine. M.Adel Grar a en particulier indiqué, dans la même interview, qu'Al Karama Holding allait bientôt conclure la vente de 80% du capital de la Société Airport VIP Services "AVS", et relancer les processus de cession de Carthage Ciment, Havas Tunisie, Karthago Private Jet, la société Utique de Promotion Agricole « El Baraka », Med Pêche et Bio Fish, des deux sociétés de Chafik Jarraya Frigo Confort et Frigo Confort Export, Newrest Catering Tunisie, Sodexo, Upcar, et, last but not least et grosse surprise, de 16% d'Orange Tunisie. De quoi s'attendre à une recette flirtant peut être avec le milliard de dinars.

Moncef Mahroug

STEG

La société a enregistré une hausse moyenne de 4% de la pointe de la demande d'électricité au cours des 10 dernières années en raison du recours à la climatisation lors de la hausse des températures, avec un record de 2474 mégawatts au cours de 2019 (+8,4% en comparaison avec 2018).

Exclusif

1ER HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique

LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur

pressreader™

WEBMANAGERCERCENTER wmc

Entreprises confisquées

Les banques d'affaires et cabinets qui animent le marché

Les quatorze cessions réalisées en huit ans l'ont été par dix cabinets, banque d'affaires et consortiums.

Vendre le maximum d'entreprises confisquées, le plus rapidement possible et avec la recette la plus élevée qui soit. Telle est l'objectif prioritaire que se sont attelés à atteindre les gouvernements successifs depuis celui de la Troïka issu des élections du 23 octobre 2011. Le bilan, il faut l'avouer, est plutôt maigre, même s'il tend à s'améliorer au fils des ans –notamment depuis la nomination en février 2017 de M.Adel Grar au poste de directeur général d'Al Karama Holding. En effet, sur les quelque 400 entreprises confisquées après le 14 janvier 2011 et dont une infime partie a été confiée à Al Karama Holding, seules quatorze ont pu être vendues à ce jour. Sur ce nouveau marché, huit banques d'affaires et cabinets –d'experts comptables et d'avocats, en particulier- tiennent le haut du pavé.

A cette exception près que le champion, en termes de recettes générées, est … l'Etat lui-même, directement ou indirectement à travers des organismes sous sa tutelle.

En effet, le plus gros chèque qu'ils ont touché à ce jour suite à la cession d'une entreprise ou d'une participation confisquée les pouvoirs publics le doivent à eux-mêmes. Et c'était en cédant à Qtel –pour 540 millions de dinars- 15 des 25% du capital de l'opérateur téléphonique Tunisiana confisquées à Sakher El Materi, le gendre de l'ancien président Ben Ali, après le 14 janvier 2011.

Dans cette opération, l'Etat avait évité la procédure de l'appel d'offres, et donc de devoir confier le dossier à une banque d'affaires, pour éviter de faire entrer au capital de Tunisiana un actionnaire qui ne conviendrait pas à l'opérateur qatari.

Ce n'est que près de six ans plus tard qu'une transaction de –presque- aussi grande ampleur, et dont la conduite a été confiée à un consortium –composé de .. et qui a pu grâce à cette opération

se classer en deuxième position du hit-parade des meilleurs recettes de cession de sociétés confisquées. Il s'agit de la vente à la société à capitaux qataris Majda Tunisia –et pour 370 millions de dinars- de 69.15% de Banque Zitouna et 70% du capital de Zitouna Takaful.

La troisième plus grosse opération est à mettre à l'actif d'Al Karama Holding qui avait lui-même conduit la vente, en novembre 2012, de 60% d'Ennakl Automobiles à un consortium composé de Poulina Group Holding (PGH) et Parenin (groupe Amen Bank), pour 238 millions de dinars. D'ailleurs, le holding public n'a depuis pas renoncé à cette pratique puisqu'il a décidé début mars 2020 de conduire lui-même les deuxièmes tentatives pour la cession des participations de l'Etat dans Dar Assabah et radio Shems Fm, après l'échec des premières confiées respectivement aux cabinets Expertise, Finance et Conseil «EFC» (Salah Dhibi), Arab Financial Consultant «AFC» et Ferchiou & associés.

En quatrième position figure Axis Capital –du temps où il était dirigé par ses co-fondateurs Ahmed Benghazi et Férid Ben Brahim, avant d'être repris par le groupe marocain BMCE- suite à la vente de 66,70% de City Cars Kia au consortium Bouchamaoui-Chabchoub, le groupe Elloumi et le groupe Comet (famille Driss), pour 114 millions de dinars.

5ème le tandem Attijari Finances Tunisie – Attijari Finances Corp. qui a dépassé la barre des 167 millions de dinars, avec trois opérations -vente de 99,99% d'Alpha Hyundai Motor au consortium formé par TTS Financière (Karim Milad) - One Tech Holding (Moncef Sellami) – Stecom/Mohamed Sadok Driss contre un chèque de 136,7 millions de dinars, de la Société de Développement Agricole Zitouna I (consortium IFFCO/Cogia, 29 millions de dinars), et de la Société Tunisienne de Production Agricole Zitouna II (Société Yanabii El Kheyr, 1,7 million de dinars).

Mena Capital Partners (MCP) est sixième pour avoir orchestré en septembre 2013 la cession de 65,89% de Stafim Peugeot au groupe Khechine pour 166 millions de dinars.

Avec des recettes s'élevant à plus de 100 millions de dinars, fruit de trois opérations (Jet Multimedia Tunisie, Goulette Shipping Cruise et Ecole Internationale de Carthage), Capital African Partners (CAP) Bank est septième. Devant MAC SA qui a transformé l'essai de la vente de 100% du capital de Suzuki-Car Pro, pour 35,5 millions de dinars (8ème) et Smart Finance (9ème) ayant conduit la cession de la Société touristique Tunisie Golfe (STTG) à un groupe d'investisseurs conduits par M.Samir Jaieb, pour 31 millions de dinars.

Le consortium ECC Mazars-IEG Tunisia Corporate Advisory ferme la marche, très loin derrière, avec la cession en mars 2020 de la Méditerranéenne pour le Commerce, le Transport et la Consignation (MCTC) au groupe Sindbab pour 3,65 millions de dinars.

Moncef Mahroug

Covid-19 = - 400.000 emplois

Le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Samir Cheffi, a déclaré que la crise économique à laquelle le pays est confronté et qui a été aggravée par les répercussions de la pandémie du Coronavirus menace plus de 400 mille postes d'emplois.

ACTUALITÉS

Lois de finances complémentaires 2020

Le casse-tête de la masse salariale de la fonction publique

L'année 2020 sera marquée par la promulgation d''une loi de finances complémentaire, dont les grandes lignes sont déjà prêtes et probablement par une seconde loi de finance à la fin de l'année, a souligné le ministre des finances Mohamed Nizar Yaïche en marge d'une cérémonie organisée samedi, au village touristique de la Goulette, en hommage aux deux douaniers martyrs les lieutenant-colonels Abdelmajid Debbabi et Hassine Mansouri .

Il a, à cette occasion, affirmé que la première loi des finances complémentaire comprend de nouveaux axes qui sont loin du modèle classique de la loi de finances, mais ne contient pas de nouvelles mesures fiscales à l'exception du taux de 2% relatif au secteur bancaire et financier.

Pas de nouvelles mesures fiscales dans la loi de finances complémentaire

de nouveaux chiffres sur les finances publiques seront dévoilés

L'Etat opte désormais, à partir de l'année prochaine pour la réduction de la pression fiscale et tend à focalisé sur la relance économique et sociale, a-t-il dit, soulignant que les efforts seront axés sur la mobilisation de davantage de ressources fiscales sans augmenter la pression fiscale et sans toucher les couches sociales à faible revenu.

Yaïche a fait remarquer que de nouveaux chiffres sur les finances publiques seront dévoilés au cours des prochains jours, notant que la situation difficile de ces finances sera surmontée si les nouvelles mesures adoptées sont appliquées à bon escient.

Endettement extérieur, 60% du PNB

En ce qui concerne l'endettement extérieur, il a estimé que le chiffre atteint jusqu'à présent, est de l'ordre de 60% du PNB, ajoutant qu'avoir recours encore à l'endettement extérieur, signifie que le

pays ne sera plus maître de son destin.

Parallèlement, le ministre a fait savoir qu'après l'évaluation des derniers emprunts contractés auprès du Fonds Monétaire International, il a été convenu de lancer un autre programme plus conforme à la vision du nouveau gouvernement.

Et d'ajouter que la Tunisie a obtenu auprès du FMI 750 millions de dollars faisant valoir l'effort des pays (France, Allemagne, Grande Bretagne, Etats Unis et Japon) pour aider la Tunisie à sortir de l'ornière de la crise.

TRE

La présidence du gouvernement a annoncé, vendredi 12 juin 2020, l'annulation du confinement sanitaire obligatoire pour les Tunisiens revenus de l'étranger, mais qui seront plutôt soumis à l'auto-isolement pendant 14 jours sous suivi des services sanitaires.

> ***La masse salariale de la fonction publique a atteint 19 milliards de dinars***

Concernant la politique d'austérité adoptée par la Tunisie et prévu par le décret gouvernemental du 14 mai 2020, elle vise à rationaliser les dépenses de gestion et de salaires, il s'agit de préserver les grands équilibres financiers du pays a-t-il noté, précisant que la masse salariale a atteint actuellement 19 milliards de dinars.

Et d'ajouter que le problème majeur auquel fait face le pays, demeure le nombre élevé des fonctionnaires dans le, secteur public à plus de 630 mille employés.

Il a dans le même sens, souligné que l'exécutif oeuvrera à rationaliser et à maîtriser les dépenses, en attendant la relance de l'économie avant de décider de nouveaux recrutements ou augmentation des salaires.

WEBMANAGERCENTER

AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de 7 Millions
Visiteurs Uniques

+ de 12 Millions
Visites

+ de 23 Millions
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Port de Radès

1 milliard de dinars de manque à gagner

Le faible rendement du port de Radès fait perdre, chaque année, un milliard de dinars à l'économie tunisienne, a indiqué vendredi, le ministre du Transport et de la Logistique, Anouar Maarouf.

Lors d'une séance d'audition organisée par la commission parlementaire de l'organisation de l'administration et des affaires des forces armées sur la visite qu'il a effectuée au port de Radés, le ministre a indiqué que les problèmes liées à la maintenance et au manque de coordination entre les différents services sont à l'origine de la dégradation des prestations de ce port.

Un plan de maintenance visant à poursuivre l'activité de levage des marchandises, vient d'être mis en place par son département.

Le ministre a, par ailleurs, évoqué une autre problématique liée à l'intrusion de personnes étrangères dans le port, ce qui a entraîné, a-t-il dit, des pratiques illégales faisant savoir que son département vient de publier une décision interdisant l'accès au port, à toute personne non munie d'une autorisation préalable .

D'autre part, Maarouf a indiqué que le faible rendement des ressources humaines a entraîné la dégradation des services du port, soulignant, dans ce sens, la création d'un système visant à évaluer la performance du personnel, appelant, par ailleurs à accélérer la mise en place du système de gestion de terminaux portuaires " TOS " (Terminal Operating System), afin de combattre les pratiques illégales à l'instar de la corruption.

Démarrage du projet de la zone de libre-échange à Feriana

Le ministre du Commerce, Mohamed Messelini a annoncé, samedi, à Kasserine, le démarrage prochainement du projet de la zone de libre-échange dans la délégation de Thélepte à Feriana, un projet programmé depuis 2015.

Ce projet permettra de contribuer au développement régional dans la région et de booster l'échange commercial entre la Tunisie et l'Algérie.

Pont de Bizerte

L'ouverture des plis de l'appel d'offres international pour la sélection des entreprises qui seront chargées de la réalisation du nouveau pont de Bizerte est fixée à mardi 16 juin 2020. Près de 57 entreprises nationales et internationales ont présenté leur candidature.

Mégaprojet immobilier

Relance du projet de ville intelligente à Sidi Amor

Le projet de construction du complexe résidentiel et industriel pilote à Sidi Amor, "Progrès" (Rouqi), vient d'être relancé, annonce-t-on vendredi, à l'hôtel de ville de Raoued.

Suspendu depuis 2015, le projet a été remis à l'ordre du jour après le règlement de tous les litiges fonciers. Il se veut le premier projet pilote intégré aux normes des villes intelligentes et respectueuses de l'environnement.

Le complexe, qui s'étend sur 100 ha, mobilise des investissements de l'ordre de 100 millions de dinars. Il est réalisé par les Agences foncières industrielle et d'habitation (AFH, AFI), en partenariat avec la municipalité de Raoued et les ministères de l'Equipement et des Domaines de l'Etat.

L'AFH a réservé 47 ha pour les lotissements collectifs, semi-collectifs et individuels, ainsi que des lotissements pour les services publics (écoles, santé, commerce, sports...). L'AFI a, pour sa part, consacré 52 ha pour l'aménagement de lotissements industriels.

Un accord de partenariat sera signé, incessamment, entre les différents intervenants, stipulant le respect des normes sanitaires, sociales et environnementales dans les différentes composantes du projet, dont les travaux d'aménagement devraient démarrer dans les plus brefs délais, selon le maire de Raoued, Adnane Bouassida.

Les réformes que les Tunisiens recommandent pour mieux lutter contre la corruption

User à la fois du bâton et de la carotte à l'égard des fonctionnaires pour mieux lutter contre la corruption. C'est ce que recommandent une majorité de Tunisiens interrogés dans le cadre de la deuxième édition de l'enquête sur la perception de la corruption réalisée par le bureau des études marketing et sondages BJKA pour le compte de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) et de la coopération allemande au développement (GIZ).

Il suffirait de trois actions pour que la corruption recule en Tunisie. C'est ce que pensent la majorité des Tunisiens interrogés dans le cadre de la deuxième édition de l'enquête sur la perception de la corruption réalisée par le bureau des études marketing et sondages BJKA pour le compte de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) et de la coopération allemande au développement (GIZ) -qui appuie ce projet-, et dont les conclusions ont été divulguées le 29 mai 2020.

Accompagner et réprimer

La première action recommandée concerne les fonctionnaires. C'est un bouquet de mesures usant à la fois d'accompagnement que de répression afin de réduire en attendant de pouvoir un jour éradiquer la corruption.

La première de ces mesures est la Sensibilisation/information. Celle-ci porterait d'abord sur la dissémination des règles d'un code éthique qui reste à élaborer et qui s'adresserait aux secteurs de la police -secteur perçu comme étant le plus corrompu- et/ou la douane et/ou la santé.

Ensuite, la sensibilisation/information devrait cibler le grand public et porter sur le rôle des organismes actifs dans la lutte

contre la corruption comme l'INLUCC, le Pôle judiciaire et financier, le ministère de la Justice, etc. «Il est très important d'informer davantage le grand public sur le résultat du travail des autorités qui luttent contre la corruption par le biais de campagnes de communication grand public usant de divers moyens (affichage urbain, médias, terrain, etc.), de points de presse réguliers et à forte diffusion, et à travers une forte présence dans les médias de masse (télévisions, radios, Internet, etc.).

«impliquer davantage les organismes de la société civile dans la lutte anti-corruption, en tant que relais « grand public» de l'INLUCC

La sensibilisation/information devrait aussi porter sur les moyens mis en place notamment pour rapporter des affaires de corruption, partager des informations/expériences sur la corruption, les lois existantes, les moyens/procédures de dénonciation, les réalisations de l'INLUCC, les implantations dans les régions, les procédures/lois protégeant les personnes qui divulgueraient des actes de corruption (protection des témoins) : numéro vert et site de l'INLUCC par exemple, créer une page Facebook et/ou un forum et/ou twitter.

Enfin, la sensibilisation/information consisterait à rapporter des «success stories» et des cas «où les citoyens ont permis de détecter de grandes affaires de corruption, et où les personnes impliquées ont été punies, afin de créer des « exemples à suivre ». L'objectif étant d'inciter, encore plus, les citoyens à dénoncer les actes de corruption et à « impliquer davantage les organismes de la société civile dans la lutte anti-corruption, en tant que relais « grand public » de l'INLUCC. Ce qui nécessiterait la création au sein de l'INLUCC d'une cellule chargée du suivi de cette collaboration, à travers des tableaux de bord permettant l'évaluation d'impact de leurs activités.

Améliorer les conditions de vie des fonctionnaires…

Les personnes sondées ont ensuite appelé à l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires de la police/douane/santé.

Concernant le premier point (l'amélioration des conditions de vie), l'idée est de mettre en place un système d'intéressement calculé sur la base des amendes collectées et/ou des performances réalisées.

«développer encore plus le concept de «police de proximité, déjà existant en Tunisie»

Pour le deuxième point (l'amélioration des conditions de travail), la proposition est de «développer encore plus le concept de «police de proximité, déjà existant en Tunisie», d'étendre l'usage des caméras embarquées, déjà pratiqué par la douane tunisienne, de mettre en place plus de moyens de communication santé (Internet, téléphone, médiateur, etc.). permettant aux citoyens de déposer des plaintes/dénonciations des citoyens sur tout dépassement d'un fonctionnaire de police/douane/ et de «citoyens mystères» spécifiques aux secteurs de la police/douane/santé.

Last but not least, les mesures de soutien destinées aux fonctionnaires doivent être accompagnées de la création d'un test d'intégrité pour identifier les dépassements et, lorsque ceux-ci sont avérés, de «mesures disciplinaires très dures».

Par Moncef Mahroug

Lettre d'associations de jeunes au chef du gouvernement

Suite à la récente réunion d'écoute des jeunes organisée à l'initiative de la présidence du gouvernement, les 11 associations et entités jeunes suivantes:

bien qu'absentes lors de cette réunion, tiennent à exprimer ce qui suit :

1) La crise actuelle est un rélateur de nos défaillances et de nos absences de réforme, et ses conséquences économiques et sociales vont davantage réduire les chances des jeunes pour l'accès à l'emploi ou à l'investissement, retarder leurs projets de vie et de famille, réduire leur capacité à devenir autonomes, à accéder au crédit ... Ce sujet n'est pas un argument de communication, mais un enjeu majeur à traiter rapidement.

2) Nous attirons l'attention du gouvernement et de l'opinion publique sur le fait que cette crise nous a certes fait perdre des mois d'activité, mais si elle est transformée en opportunité, elle peut nous faire gagner un siècle par la digitalisation, le recentrage de l'Etat sur son rôle et le développement durable. Enfin, au lieu de faire perdre à notre pays une autre génération, par le chômage et les faillites que cette crise générera, au contraire elle doit permettre la mise en place et l'activation d'un contrat de générations pour créer les emplois

de demain dans la Tunisie de demain.

3) Tout doit être fait afin d'éviter au pays une autre génération sacrifiée. Nous appelons ainsi à ce que le plan de relance actuellement en préparation par le Gouvernement contienne un « Youth Inclusion Act », avec ses mesures pour l'enseignement et la formation, le droit au bien être, l'emploi, le revenu minimum, l'accès au sport et à la culture, l'accès à la propriété, à un TMM jeune et à l'entrepreneuriat, à la devise, la recherche et l'innovation et la simplification, la standardisation et la modernisation de l'Administration et des services publics. En outre, une implication et contribution des jeunes dans le système décisionnel est fortement demandée. Ceci par, l'inclusion des Jeunes et de leurs organisations et structures dans les Conseils, Instances et structures étatiques nationales et régionales.

4) Nous félicitons les jeunes qui ont répondu à l'invitation du gouvernement, partant du principe que la politique de la chaise vide n'est pas opportune dans la période actuelle, insistons sur les valeurs de solidarité et loyauté générationnelle ainsi que dans leur responsabilité sociétale, et appelons par contre le Gouvernement à élargir l'ensemble des composantes, loin de toute médiatisation et tractation, et à démontrer son engagement par leur implication et des décisions concrètes, efficaces et efficientes.

5) Nous proposons enfin aux responsables d'inclure les jeunes de différentes corporations et associations dans les comités techniques chargés du plan de relance, étant donné son rôle crucial dans les orientations stratégiques de notre pays. Aussi, nous réitérons notre prédisposition positive à participer positivement à leurs travaux et à contribuer activement à la génération de propositions. De la même manière, nous estimons qu'une date limite de publication des décisions et de leur mise en œuvre doit être annoncée par les autorités concernées.

Impliquer la jeunesse, c'est la base d'un avenir prometteur pour la Tunisie et toutes ses composantes. Le plan de relance doit être un contrat de générations à même de permettre de dépasser le statu quo, de trancher avec bon sens les questions trop retardées, de faire bouger les lignes et remettre la Tunisie en mouvement.

Liste des associations:

AJCE, association des jeunes chercheurs d'emploi
AJECT, Association des Jeunes experts-comptables de Tunisie,
Associa-Med, Association des étudiants en médecine,
ATJA, Association tunisienne des jeunes avocats,
CJD, Centre des jeunes dirigeants d'entreprise,
ENACTUS Tunisie,
JET, Junior entreprises de Tunisie,
Jeunes agriculteurs, aile jeunesse su syndicat national des agriculteurs
Lyceena,
YOUTH CLUB, Association des lycéens,
Youth Decides,

étudiants tunisiens à l'étranger

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a pris des mesures à même de permettre aux étudiants tunisiens à l'étranger et aux étudiants étrangers en Tunisie de passer leurs examens à distance

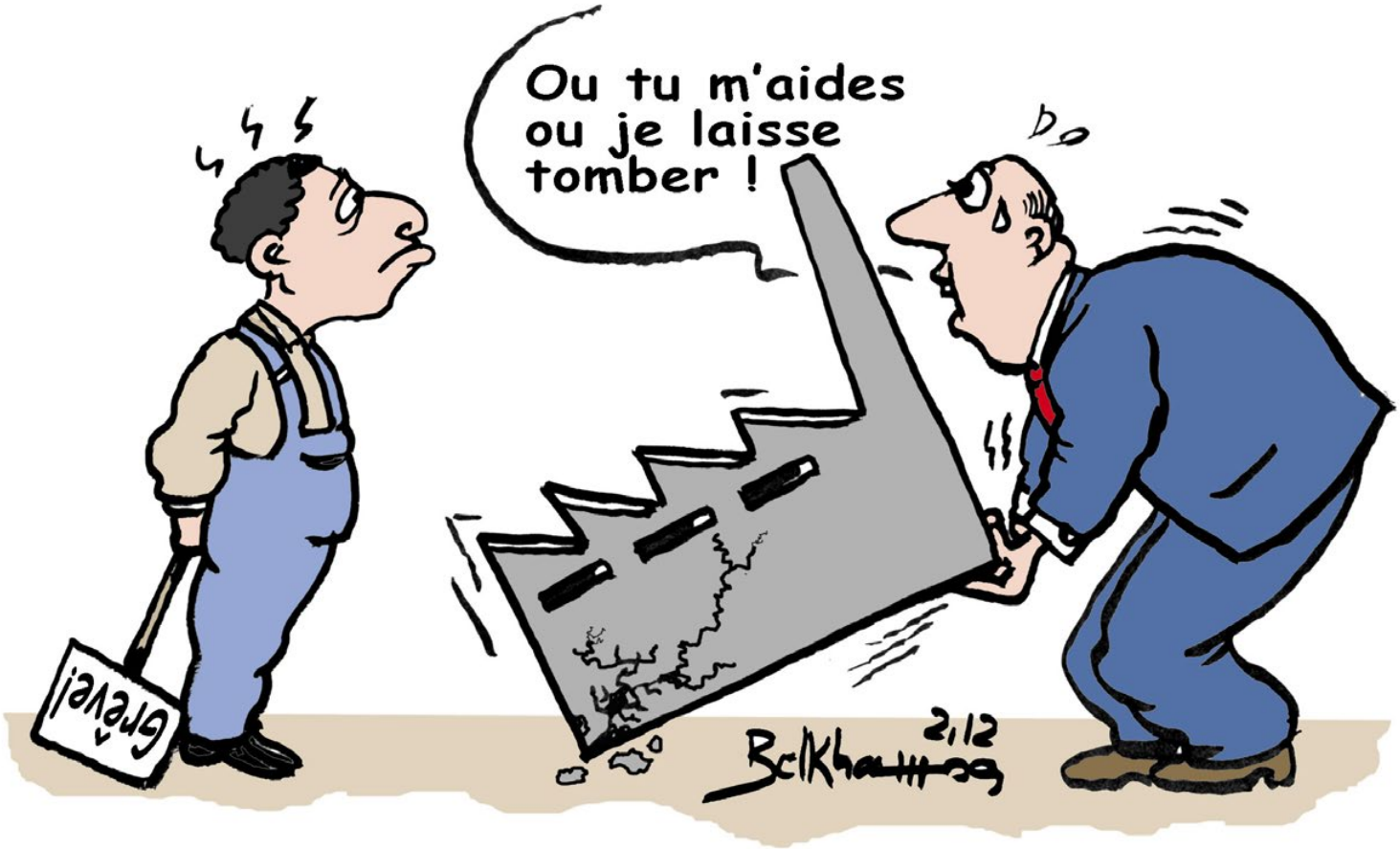
Ou tu m'aides ou je laisse tomber !
Grève!

ENTREPRISES & SECTEURS

Cession des biens confisqués

Le casse-tête de Dar Assabah et radio Shems FM

Trois ans après le lancement du processus de cession, Al Karama Holding peine encore à trouver des repreneurs pour Dar Assabah et radio Shems FM. Verdict début juillet de la nouvelle tentative lancée les 4 et 5 juin 2020.

Et rebelote. Deux mois après l'échec en avril 2020 d'une première tentative, Al Karama Holding essaie de nouveau de céder les participations publiques directes et indirectes représentant 39,98% du capital de la société Tunisia Broadcasting Shems FM, et 79,62% du capital de la société Tunisienne de Presse, d'Impression, d'Edition, de Diffusion et de Publicité "Dar Assabah", par négociation directe.

Le bras financier de l'Etat en charge de la vente des entreprises confisquées a lancé à cet effet successivement le 4 et le 5 juin 2020 deux appels à manifestation d'intérêt ayant pour deadline le 3 juillet 2020.

Adel Grar doit en faire des cauchemars la nuit. Le directeur général d'Al Karama Holding, confronté depuis près de trois ans à ces deux dossiers, s'est résolu à recourir à la négociation directe dans l'espoir de trouver, enfin, un repreneur aux deux entreprises.

Le processus est engagé pour la première fois le 6 janvier 2017, quelques semaines avant la nomination de Adel Grar à la tête d'Al Karama Holding, le 17 février de la même année -à la place de Abdelkader Zgoulli- avec le lancement de deux consultations pour le choix de deux cabinets conseil pour une mission d'appui à la cession des participations publiques directes et indirectes dans le capital des deux sociétés.

Le choix se fixe respectivement sur les cabinets Expertise, Finance et Conseil (EFC), Arab Financial Consultant (AFC) et Ferchiou & associés (FA), pour la première opération, et AMC Ernst & Young (EY Tunisie), pour la seconde.

Les premiers appels à manifestation d'intérêt sont lancés en septembre 2017 pour Dar Assabah et janvier 2018 pour Shems FM.

En juin 2018, Al Karama Holding publie les deux listes des candidats pré-qualifiés : 3 pour la première (le Consortium SANIMED, SOTEMAIL ET SOMOCER, Mohamed Raouf CHEIKHROUHOU et la société TUNISIE ASSISTANCE), et deux pour la seconde (la société Proserv - groupe Sotupa de Aziz Zouhir, Compagnie Financière d'Investissement (CFI), groupe Bayahi.

Ce premier essai n'est pas transformé. Les deux appels d'offres sont déclarés infructueux. Al Karama Holding revient à la charge en novembre 2018. Elle fait de nouveau choux-blanc pour radio Shems FM. Pour Dar Assabah, le processus traîne un peu en longueur avant de capoter lui aussi.

L'appel d'offres n'ayant suscité que deux offres -du groupe Lotfi Abdennadher et de celui des héritiers de Béchir Ben Jemaa, qu'elle trouve trop basses, Al Karama Holding essaie de les convaincre d'en faire de meilleures. Après le retrait des héritiers Ben Jemaa, seul Lotfi Abdennadher reste en lice. Mais sa nouvelle offre n'emporte pas l'adhésion d'Al Karama Holding.

Moncef Mahroug

Quelle stratégie de développement pour le secteur agricole ?

Une stratégie visant à développer le secteur agricole et à le réconcilier avec les jeunes sera annoncée prochainement, a indiqué le chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, alors qu'il assistait samedi au démarrage de la saison de moisson, dans le gouvernorat de Jendouba, en compagnie du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Oussema Kheriji.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Fakhfakh a ajouté que cette stratégie a également, pour objectif de rétablir la confiance des citoyens en ce e secteur et de le rendre plus attractif pour l'investissement.

Le chef du gouvernement a appelé lors de sa visite à certains projets agricoles, à faire du secteur agricole un pilier du nouveau modèle économique et à promouvoir davantage l'agriculture durable, particulièrement, durant cette période de pandémie de Covid-19.

> ***Le secteur agricole, qui contribue à hauteur de 15% au PIB national et emploie plus de 600 mille personnes, a joué un rôle important durant cette crise sanitaire***

"Le secteur agricole, qui contribue à hauteur de 15% au PIB national et emploie plus de 600 mille personnes, a joué un rôle important durant cette crise sanitaire, dans la mesure où il a permis d'approvisionner du marché local", a-t-il déclaré.

Par conséquent, il est impératif de lui redonner toute la place qu'il mérite, et d'intégrer les nouvelles technologies dans les différentes chaînes de production, a-t-il dit.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

11/06/2020

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2206
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,0969
DOLLAR DES USA	USD	1	3,5763
LIVRE STERLING	GPB	1	3,5763
YEN JAPONAIS	JPY	1000	26,4589
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	2,9401
FRANC SUISSE	CHF	10	30,0423
EURO	EUR	1	3,2361
DINAR LIBYEN	LYD	1	2,0296
Yuan Chinois	CNY	1	0,4001

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,8759	3,2724
6 MOIS	2,9179	3,3283

Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020

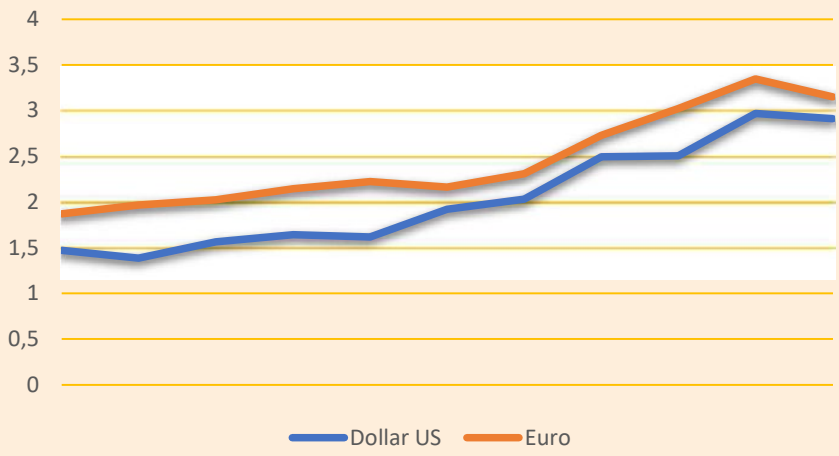

6,80%
TMM
12/06/2020

6,75%
TID
12/06/2020

6,80%
TMM
Mai 2020

5,00%
TRE
Juin 2020

21,981
Avoirs en devise
12/06/2020

140
Jours d'importation
12/06/2020

Evolution TMM

(Avril 2010 - 2020)

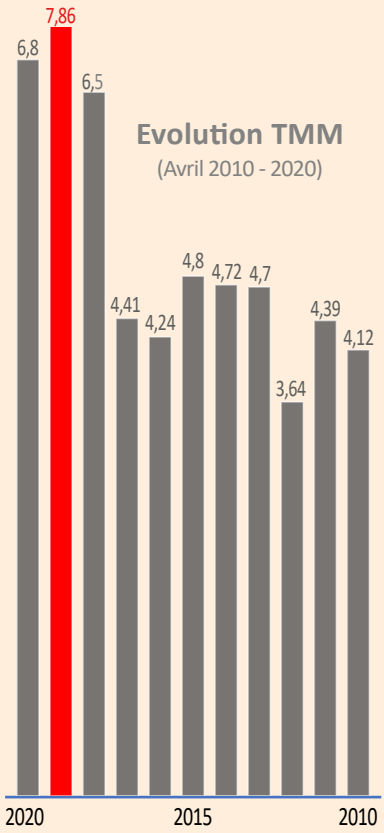

BOURSE

Bourse de Tunis

Une semaine dans le vert

"L'indice phare de la place tunisienne poursuit son ascension, au cours de la semaine boursière, du 8 au 12 juin 2020, signant une progression de 0,7%. Le Tunindex demeure en dessous de la barre des 7000 points à 6697,04 points, réduisant ainsi ses pertes depuis le début de l'année à -4,6%., selon l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs

Les capitaux échangés se sont élevés à 36,5 millions de dinars(MD). Deux transactions de bloc d'une valeur de 8,7MDt portant sur le titre SAH Lilas ont animé le marché.

Analyse des valeurs

Le titre SERVICOM s'est offert la palme des hausses. L'action a grimpé de 25,9% à 0,730 dinar (D) dans un volume d'échange de 218 mille dinars. La société a affiché une performance positive de 19,7% depuis le début de l'année 2020.

Le titre BH Assurance a bénéficié d'un élan d'optimisme. Le cours du titre a pris 16,7% à 30 D amassant des capitaux de l'ordre de 59 mille dinars. L'assureur a perdu 9,9% de sa valeur depuis le début de l'année. En 2019, le résultat net de la compagnie s'est élevé à 9,5 MD, soit une progression annuelle de 24,3%.

Le titre Ciment de Bizerte a été le plus grand perdant de la semaine boursiére, cédant -10% à 1,350 D dans un maigre volume d'échanges de mille dinars.

Le titre Lilas a dominé le palmarès des échanges pour cette semaine. Le cours du titre s'est effrité de -0,6% à 10,830 D amassant des capitaux de l'ordre de 14 MD.

La BNA signe une bonne année 2019

« De toute l'histoire de la Bourse de Tunis, jamais levée de fonds n'a été aussi importante », a affirmé Habib Ben Hadj Kouider, PDG de la Banque nationale agricole, lors de l'Assemblée générale de la Banque tenue mardi 9 juin.

La BNA a continué sur sa lancée dans la consolidation de ses ressources adoptant une stratégie de relance sur 4 ans (2019/2022) afin de renforcer ses assises financières et préserver ses ratios réglementaires et elle y réussit. C'est ce qui explique la fierté de M. Hadj Kouider lors de l'annone des réalisations 2019 de la banque et qui montrent clairement l'amélioration de ses fondamentaux.

Et en prime, la diminution des créances accrochées qui sont passé à 15,37% au 31/12/2019 alors qu'elles étaient de 22,56% en 2015. Le taux de couverture qui était de 57,38% en 2015 a progressé à 63,64% en 2019.

Les dépôts ont progressé de 9,4% à 8.537 MDT, les crédits ont atteint 10.447 MDT en progression de 12,1%, les titres d'investissements enregistrent une hausse de 7,2% (1.649 MDT) et les capitaux propres atteignent au terme de l'exercice 2019, 1.400 MDT (+43,3%).

Le PNB (Produit Net bancaire) enregistre une importante progression de 18,2% à 654 MDT, avec des marges d'intérêts de 406 MDT en hausse de 22,2%, des marges sur commissions de 123 MDT (+14,8%), des revenus de portefeuille titres de 125 MDT (+9,4%), pour des charges opératoires de 290 MDT (+8,9%).

Le contexte économique atone du pays n'a pas touché la dynamique de la BNA dont les fondamentaux lui permettent de faire face aux retombées de la crise du Covid-19.

La BNA a, rappelons-le, participé activement à l'effort national de lutte contre la pandémie COVID-19. Elle a mis l'immeuble Kheireddine Pacha, qui compte 40 bureaux, à la disposition du ministère de la Santé comme espace de confinement pour les médecins sans oublier sa contribution au fonds de solidarité mis en place par les banques.

La BNA et la Société Monétique Tunisie (SMT) ont également mis en ligne un site électronique permettant à tous les Tunisiens de faire des dons au profit du Fonds national 1818 via leurs cartes bancaires nationales et internationales. Elle a accordé une priorité absolue à la disponibilité de la liquidité au niveau des agences et des GAB qui doivent être alimentés d'une façon permanente et continue, équipé gratuitement les clients-BNA de cartes de retraits CIB et procédé bien avant que ce ne soit imposé par le confinement à la préparation des postes de télétravail et des accès à distance via son réseau et la mise en place de la plateforme de visioconférence

La pandémie a été un facteur déclencheur pour la BNA afin d'activer le lancement de ses produits en ligne dont le Mandat Cash24/24.

Le clou de l'AG a été le lancement du produit innovant mobile Paiement par la BNA à travers la DIGIPAY by BNA et la DIGIPRO by BNA.

La BNA a terminé l'année 2019 avec un résultat net de 123 433 142,969 dinars, en baisse par rapport à l'exercice 2018, reste en ligne avec les prévisions du Business Plan 2018-2022 (BP 123 MDT).

L'AGO a également décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2019 en réserves et report à nouveau.

- 4%

La croissance du PIB de la Tunisie devrait se contracter de 4% en 2020, sous l'effet de la pandémie du Covid-19, selon un récent rapport de la Banque mondiale (BM).

UBCI, première banque tunisienne certifiée PCI-DSS Version 3.2 en 2020

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI) a renouvelé sa certification PCI-DSS (Payment Card Industry-Data Security Standard) et obtenu la certification PCI-DSS version 3.2 accordée par la société DATAPROTECT.

L'UBCI est la première banque tunisienne à se conformer en 2020 à ce standard international, édicté par les systèmes Visa, Mastercard, American Express, JCB et Discover et répondant aux exigences en matière de conformité et de sécurité des données de la carte bancaire.

Cette certification vise à garantir à nos clients ainsi qu'aux porteurs de cartes réalisant des transactions monétiques au niveau de nos GAB et chez nos commerçants que leurs données de carte bancaire bénéficient d'un maximum de protection et qu'elles sont échangées, traitées et stockées en toute sécurité, ce qui réduit considérablement le risque de fraude sur les cartes.

L'UBCI se félicite de ses infrastructures et son processus monétique qui répondent aux normes les plus strictes et les mieux sécurisées du marché.

Ce label vient compléter la certification Qualité ISO 9001 de l'activité monétique obtenue depuis 2012 et renouvelée tous les 3 ans.

Report des échéances de crédits bancaires

600 MDT de manque à gagner

L'impact du report des échéances de crédits accordés par les banques aux particuliers, pendant trois mois, se traduira par un manque à gagner sur le PNB (produit net bancaire) de 595 millions de dinars (MDT), pour l'ensemble du secteur bancaire tunisien (coté et non coté à la Bourse de Tunis), sur la durée moyenne de l'encours des crédits, estimée à 4,8 années. C'est ce qu'a indiqué l'intermédiaire en Bourse, Arab Financial Consultants (AFC), dans une note publiée récemment.

Il importe de rappeler que la décision du report des échéances des banques, allant du 1er avril 2020 au 30 juin 2020 (Circulaire de la BCT n°2020-08), figure parmi les mesures prises en vue de limiter les répercussions économiques du confinement général, décidé pour prévenir la propagation du coronavirus.

Pour les banques cotées, le manque à gagner dû au décalage des échéances des crédits aux particuliers pourrait avoisiner les 455 millions de dinars.

La BIAT, dont les encours de crédit dépassent les 10 milliards de dinars, pourrait subir un manque à gagner de 75 MDT sur son PNB.

La BNA, dont les engagements dépassent ceux de la BIAT (à fin 2019), mais qui est moins engagée dans les crédits aux particuliers, pourrait voir son PNB affecté de près de 55 MDT sur la durée moyenne des crédits accordés.

Pour l'ATB, la proportion des crédits aux particuliers de la banque représente seulement 17% du total de ses engagements, faisant d'elle la banque cotée à la Bourse la moins exposée aux crédits particuliers. Le manque à gagner potentiel pour elle pourrait toutefois dépasser les 20 MDT, selon l'AFC.

Exportations -37,1%

Les résultats des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants durant le mois de mai 2020 montrent une forte baisse des exportations de 37,1% en glissement annuel (-48,9% en avril), suite à la pandémie de Covid-19, selon les données publiées, jeudi 11 courant, par l'Institut national de la statistique (INS).

Mourad Ben Chaabane, Président du Conseil d'administration de la Bourse de Tunis

La Bourse de Tunis a tenu, le 11 juin 2020, son Assemblée Générale Ordinaire, au cours de laquelle un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Il se compose comme suit :

Amen Invest
Arab Financial Consultants - AFC
ATTIJARI Intermédiation
BIAT Capital
BH Invest
BMCE Capital Securities
Compagnie Générale d'Investissement - CGI
Société de Bourse de Tunisie - SBT
STB Finance
MAC SA
Tuniso-Saoudienne d'Investissement - TSI
UBCI Bourse

Le nouveau Conseil d'Administration s'est ensuite réuni et a élu M. Mourad BEN CHAABANE au poste de Président du Conseil d'Administration. Il est à noter que cette composition est soumise à l'approbation du Ministre des Finances.

STAR

Assemblée générale ordinaire le 30/06/2020

Le Conseil d'Administration proposera un dividende de 3,820 dinars par action. Ces dividendes seront distribués en totalité sur le reliquat du report à nouveau disponible au 31/12/2013 et sont donc exonérés de la retenue à la source au titre de l'Impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

Le Conseil d'Administration proposera également la cooptation des administrateurs suivants:

- Monsieur Lotfi DEBBABI en tant qu'administrateur représentant de la Société Tunisienne de Banques en
remplacement de Monsieur Samir SAIED,
- Monsieur Sami ZOUBEIDI en tant qu'administrateur représentant le Ministère des Finances en remplacement
de Madame Imene HMILA,
- Madame Ghada HARROUCH en tant qu'administrateur représentant la Banque Centrale de Tunisie en
remplacement de Monsieur Mohamed SKIMA,
- Messieurs Yu-Yi FANG et Didier LALUET en tant qu'administrateurs représentant Groupama Holding Filiales et
Participations en remplacement de Messieurs Charles DE TINGUY et Olivier DE BAGLION.

MPBS

Augmentation de capital

La société Manufacture de Panneaux Bois Du Sud « MPBS » informe le public et ses actionnaires que l'augmentation du capital social d'un montant de 3 893 440 dinars décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2020 a été réalisée par la conversion des comptes courants actionnaires avec une suppression des droits préférentiels de souscription et ce par l'émission de 1 946 720 Actions nouvelles de 2 dinars chacune, avec une prime d'émission unitaire de 3,650 dinars.

Le capital social de la société « MPBS » est ainsi porté de 1 5 627 150 DT à 19 520 590 DT divisé en 9 760 295 actions nominatives de nominal (2) dinars chacune et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

ASTREE

Assemblée générale ordinaire du 30/06/2020

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019 de 51.276.988,113 dinars, et la distribution d'un dividende de Six (6) dinars par action de nominal Cinq (5) dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat des Administrateurs suivants :

M. Mohamed Habib Ben SAAD
M. Zouheir HASSEN
La Banque de Tunisie
La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

BCT-FINTECH

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a lancé, vendredi 12 juin 2020, son nouveau site web «BCT-FINTECH».

«Ce site web est un nouvel instrument qui permettra à la BCT de se rapprocher davantage de l'écosystème des Fintech et de collaborer avec elles, pour la conception de nouvelles solutions High Tech, a indiqué Marouane Abassi, gouverneur de la BCT, lors d'un webinaire organisé à l'occasion du lancement dudit site web.

Attijari Bank

Assemblée générale ordinaire présentielle et à distance

Attijari Bank a invité ses actionnaires à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, Avec possibilité de participation présentielle au siège social de la banque ou à distance et ce le Vendredi 26/06/2020.

Complément de salaire

Un complément de salaire sera accordé d'une manière permanente au profit des salariés dont le revenu est versé par la CNSS et la CNRPS)et dont la valeur mensuelle nette est égale ou inférieure à 180 dinars.

BH BANK

Assemblée générale ordinaire du 30/06/2020

La BH BANK informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019 aura lieu le mardi 30 Juin 2020 à 10 heures.

Au vu des circonstances actuelles liées à l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le CMF dans son communiqué du 19 mars 2020, la réunion sera tenue à distance au siège de la banque.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement des mandats de messieurs, Mohamed Sadok Driss, Habib Miled et Hamouda Belkhouja représentant des petits porteurs.

Compte des recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, il n'y aura pas de proposition de distribution de dividende. Le Résultat de l'exercice 2019, 141 641 680 DT.

Amen Bank

Assemblée générale ordinaire du 30/06/2020

Les actionnaires d'AMEN BANK ont été convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Juin 2020 à 16 h00 au siège social de la Banque sis à Tunis, Avenue Mohamed V en adoptant les moyens de communication à distance.

Le résultat net de l'exercice 2019 de 145 164 690,271 sera affecté au compte réserve spéciale de réinvestissement et au report à nouveau.

L'Assemblée Générale Ordinaire devrait également autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 300 millions de dinars.

Tunindex
6 697,04
Var. Année **-5,97 %**
12/06/2020

Tunindex 20
2 925,08
Var. Année **-6,50%**
12/06/2020

Volume semaine **37,868** MDT
Capitalisation (avril) **21,25** Mds DT
PER marché (avril) **9,59**

INDICES SECTORIELS

à la date du 05/06/2020

Code ICB		INDICE	Var An
8000	**Sociétés Financières**	**4 425,42**	**-10,50%**
8300	Banques	4 136,34	-11,13%
8500	Assurances	10 834,06	-6,08%
8700	Services Financiers	4 706,99	-3,75%
5000	**Services aux Consommateurs**	**2 469,25**	**-5,48%**
5300	Distribution	3 851,65	-5,54%
3000	**Biens de Consommations**	**7 958,99**	**6,54%**
3300	Automobile et équipements	1 304,89	-20,38%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 407,26	10,80%
3700	Produits Ménagers et de Soin Personnel	2 014,85	-6,23%
2000	**Industries**	**1 089,00**	**-9,78%**
2300	Batiment et Materiaux de Constructions	517,94	-0,76%
1000	**Matériaux de Base**	**2 909,32**	**-21,98%**

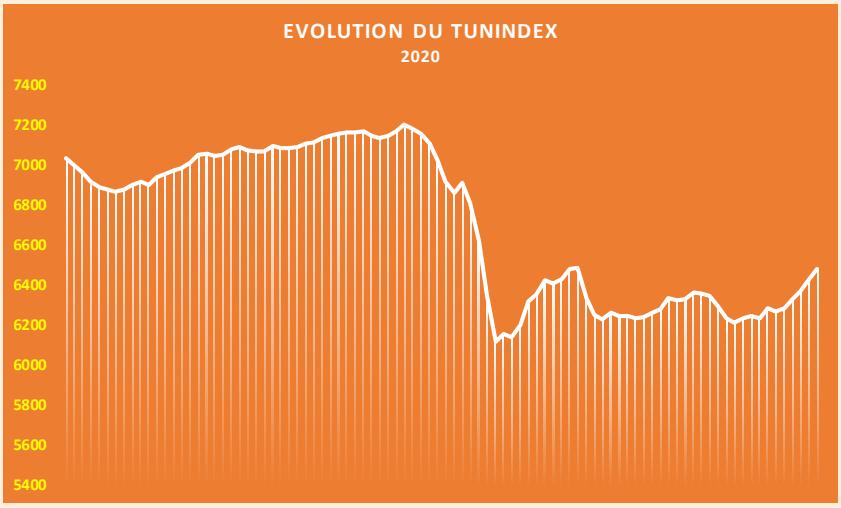

+ FORTES HAUSSES

	CLOTURE	VAR. Hebdo
Servicom	0,740	27,58%
Electrostar	0,990	20,73%
BH Assurances	30,000	16,68%
Tuninvest sicar	4,700	11,90%
UADH	0,660	11,86%

+ FORTES BAISSES

	CLOTURE	VAR. Hebdo
Ciments de Bizerte	1,350	-10,00%
BH Leasing	1,320	-8,33%
MPBS	3,900	-5,79%
Sotuver	6,520	-3,83%
ATL	1,490	-3,24%

+ FORTS VOLUMES

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
SAH	14,083	37,19%
SFBT	5,931	15,66%
UIB	3,711	9,80%
ICF	1,338	3,53%
Delice holding	1,296	3,42%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture Déc. 2019	Clôture Semaine précédente	Clôture De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
SOCIETES FINANCIERES								**10 146,637**
BANQUES								**8 740,650**
Amen Bank	5	26 481 000	29,190	25,710	25,000	-2,76%	-14,35%	662,025
ATB	1	100 000 000	4,060	3,500	3,540	1,14%	-12,81%	354,000
BH Bank	5	47 600 000	11,940	9,060	9,360	3,31%	-21,61%	445,536
BIAT	10	17 000 000	114,000	105,600	110,000	4,17%	-3,51%	1 870,000
BNA	5	64 000 000	11,890	9,650	9,500	-1,55%	-20,10%	608,000
Banque de Tunisie	1	225 000 000	7,800	7,300	7,120	-2,47%	-8,72%	1 602,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	9,230	8,390	8,440	0,60%	-8,56%	8,440
STB	5	155 375 000	4,680	3,890	3,860	-0,77%	-17,52%	599,748
Attijari Bank	5	40 741 997	32,690	30,100	30,400	1,00%	-7,01%	1 238,557
UBCI	5	20 001 529	30,000	30,360	29,450	-3,00%	-1,83%	589,045
UIB	5	32 560 000	22,890	17,850	17,500	-1,96%	-23,55%	569,800
Wifak Bank	5	30 000 000	6,850	6,350	6,450	1,57%	-5,84%	193,500
ASSURANCES								**813,560**
ASTREE	5	6 000 000	44,010	53,560	53,560	0,00%	21,70%	321,360
BH Assurances	5	2 660 000	32,000	25,710	30,000	16,69%	-6,25%	79,800
STAR	10	2 307 693	137,160	115,490	113,100	-2,07%	-17,54%	261,000
Tunis RE	5	20 000 000	7,990	7,800	7,570	-2,95%	-5,26%	151,400
LEASING								**356,586**
ATL	1	32 500 000	1,700	1,540	1,490	-3,25%	-12,35%	48,425
BH Leasing	5	7 000 000	1,750	1,440	1,320	-8,33%	-24,57%	9,240
Best Lease	1	30 000 000	1,850	1,700	1,750	2,94%	-5,41%	52,500
CIL	5	5 000 000	14,950	15,530	15,120	-2,64%	1,14%	75,600
Hannibal Lease	5	8 036 000	4,540	5,940	5,940	0,00%	30,84%	47,734
Attijari Leasing	10	2 750 000	12,500	11,440	11,770	2,88%	-5,84%	32,368
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	8,400	8,490	8,400	-1,06%	0,00%	90,720
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								**235,840**
PL. TSIE Sicaf (11/2019)	10	1 000 000	46,500	46,500	46,500	0,00%	0,00%	46,500
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,410	6,600	6,600	0,00%	-21,52%	184,800
Tuninvest Sicar	1	966 000	5,030	4,200	4,700	11,90%	-6,56%	4,540
INDUSTRIES								**9 497,274**
HOLDING								**2 796,229**
OneTech Holding	1	53 600 000	13,510	10,360	10,190	-1,64%	-24,57%	546,184
Poulina GH	1	180 003 600	13,100	12,740	12,500	-1,88%	-4,58%	2 250,045
AGRO-ALIMENTAIRE								**5 213,505**
CEREALIS	1	4 888 889	6,070	5,430	5,950	9,58%	-1,98%	29,089
Delice Holding	10	54 907 262	10,370	12,400	12,640	1,94%	21,89%	694,028
LAND'OR	1	11 226 376	7,900	6,000	5,950	-0,83%	-24,68%	66,797
SFBT	1	198 000 000	19,010	20,890	22,150	6,03%	16,52%	4 385,700
SOPAT	1	27 861 250	1,690	1,400	1,360	-2,86%	-19,53%	37,891
PHARMACEUTIQUE								**377,774**
ADWYA	1	21 528 000	2,540	2,790	2,810	0,72%	10,63%	60,494
SIPHAT	5	1 800 000	5,030	5,600	5,600	0,00%	11,33%	10,080
UNIMED	1	32 000 000	9,370	9,770	9,600	-1,74%	2,45%	307,200
COMPOSANTS AUTOMOBILE								**80,391**
ASSAD	1	12 000 000	7,200	5,610	5,650	0,71%	-21,53%	67,800
GIF	1	10 536 994	0,610					0,000
STEQ	5	1 400 000	7,500	6,900	6,890	-0,14%	-8,13%	9,646
STIP	1	4 207 824	1,100	0,700	0,700	0,00%	-36,36%	2,945

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture Décembre 2019	Clôture Semaine précédente	Clôture De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			CIMENTIER					**495,868**
Carthage Cement	1	343 624 940	1,190	1,280	1,270	-0,78%	6,72%	436,404
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,840	1,500	1,350	-10,00%	-26,63%	59,464
			CHIMIE					**340,882**
Air Liquide	25	1 601 907	70,000	84,890	82,330	-3,02%	17,61%	131,885
ALKIMIA	10	1 947 253	49,990	29,800	29,800	0,00%	-40,39%	58,028
ICF	10	2 100 000	120,900	72,210	71,890	-0,44%	-40,54%	150,969
			INDUSTRIES DIVERSES					**1 760,877**
AMS	5	6 577 192	0,640	0,410	0,430	4,88%	-32,81%	2,828
Euro-Cycle	1	8 910 000	18,840	18,820	19,400	3,08%	2,97%	172,854
MPBS	2	7 813 500	5,800	4,140	3,900	-5,80%	-32,76%	30,473
New Body Line	1	4 250 400	4,990	4,460	4,550	2,02%	-8,82%	19,339
Office PLAST	1	11 226 376	2,690	2,240	2,270	1,34%	-15,61%	25,484
SAH Lilas	1	65 345 762	11,750	10,900	10,830	-0,64%	-7,83%	707,695
Atelier Meubles Int	1	4 634 696	4,000	3,480	3,750	7,76%	-6,25%	17,380
SIAME	1	14 040 000	4,130	3,420	3,400	-0,58%	-17,68%	47,736
SANIMED	1,109	12 400 000	1,850	1,790	1,830	2,23%	-1,08%	22,692
SOMOCER	1	40 656 000	0,940	0,830	0,860	3,61%	-8,51%	34,964
SOTEMAIL	1	30 200 000	2,900	2,910	2,910	0,00%	0,34%	87,882
SOTUVER	1	27 253 600	8,350	6,780	6,520	-3,83%	-21,92%	177,693
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,980	5,940	5,990	0,84%	-14,18%	167,371
SOTRAPIL	5	4 138 200	11,820	11,880	12,200	2,69%	3,21%	50,486
TPR	1	50 000 000	4,740	3,840	3,920	2,08%	-17,30%	196,000
			IMMOBILIER					**88,548**
SIMPAR	5	1 100 000	39,890	38,800	38,800	0,00%	-2,73%	42,680
SITS	1	15 600 000	2,150	2,150	2,160	0,47%	0,47%	33,696
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,160	2,410	2,410	0,00%	11,57%	12,172
			TECHNOLOGIE					**104,078**
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,330	0,330	0,00%	0,00%	0,734
TELNET Holding	1	12 130 800	9,300	7,350	7,250	-1,36%	-22,04%	87,948
HEXABYTE	1	2 083 334	7,170	7,450	7,390	-0,81%	3,07%	15,396
			SERVICES					**1 363,789**
			DISTRIBUTION AUTOMOBILE					**675,855**
ARTES	1	38 250 000	4,880	4,590	4,500	-1,96%	-7,79%	172,125
CITY CARS	1	18 000 000	7,330	7,290	7,480	2,61%	2,05%	134,640
ENNAKL Auto	1	30 000 000	12,000	11,650	11,490	-1,37%	-4,25%	344,700
UADH	1	36 953 847	0,940	0,590	0,660	11,86%	-29,79%	24,390
			AUTRES SERVICES					**160,800**
CELLCOM	1	4 461 532	3,710	3,580	3,570	-0,28%	-3,77%	15,928
ELECTROSTAR	2	10 287 556	1,340	0,820	0,990	20,73%	-26,12%	10,185
MIP	1	4 398 937	0,220	0,220	0,220	0,00%	0,00%	0,968
TUNISAIR	1	106 199 280	0,630	0,610	0,600	-1,64%	-4,76%	63,720
Tunisie-Valeurs	5	4 000 000	16,980	17,500	17,500	0,00%	3,06%	70,000
			TELECOMMUNICATIONS					**54,970**
SERVICOM	1	11 874 000	0,610	0,580	0,740	27,59%	21,31%	8,787
SOTETEL	5	4 636 800	5,150	4,380	4,370	-0,23%	-15,15%	20,263
Tawasol GH	1	108 000 000	0,250	0,220	0,240	9,09%	-4,00%	25,920
			DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION					**472,166**
Sotumag	1	13 200 000	2,360	3,120	3,170	1,60%	34,32%	41,844
Magasin General	1	11 481 250	29,000	24,970	24,940	-0,12%	-14,00%	286,342
Monoprix	2	19 969 372	7,800	7,220	7,210	-0,14%	-7,56%	143,979
					Total capitalisation boursière			**21 007,700**

TRIBUNE

Les comptes de la Tunisie de 2008 à 2017

Les chiffres clés de la consommation, de l'épargne et de l'investissement

Les choses sérieuses doivent commencer, on a perdu beaucoup de temps et de ressources.

La consommation des ménages et de l'Etat a pris une part importante du revenu national allant de 78% à 93% de la richesse produite.

Ceci veut dire que le taux d'épargne national brut combinant les ménages, l'Etat et les entreprises a chuté de 22% des revenus à 7% de 2008 à 2017. Une chute marquée qui classe la Tunisie comme un pays au taux d'épargne national parmi les plus bas au monde. Si on enlève les transferts des Tunisiens à l'étranger de l'ordre de 5% du PIB, les ménages, les entreprises et l'Etat ont dépensé 98% des revenus locaux et ont épargné seulement 2% de la richesse produite en 2017.

En comparaison, le taux d'épargne en Chine dépasse 47%, en Corée du Sud 36%, en Allemagne 27%, au Maroc 22% (comme en Tunisie avant le cycle de baisse depuis 2011). Les pays qui épargnent le plus sont ceux qui naturellement vont exporter le résidu non consommé ou investi localement vers l'extérieur. La Tunisie se classe 135ème sur 170 pays par rapport à son taux d'épargne et est comparable à des pays comme l'Egypte, la Jordanie ou le Liban dans la région.

La chute du taux d'épargne est essentiellement due à l'Etat et aux entreprises non financières (publiques surtout) car le rythme de la production et de création de richesses a été plus bas que celui les dépenses courantes. Les sociétés non financières généraient 20% du revenu national en 2008 mais seulement 12% en 2017

(une baisse relative importante de 40%).

La chute du taux d'épargne (différence entre revenus et consommation des ménages et de l'Etat) a fait baisser le taux d'investissement (construction de maisons, infrastructures, acquisitions de machines, etc.) de 25% de la richesse créée à 19% sur la même période. Ici encore, les sociétés non financières étatiques sont le contributeur majeur même si elles ont augmenté considérablement leur endettement. Le taux d'investissement des entreprises publiques était à 17% comparé à 45% pour les entreprises privées en 2017.

Le taux d'investissement de 19% en 2017 classerait la Tunisie 120ème sur 160 pays, un classement peu flatteur surtout pour un pays en développement, car plus un pays est développé moins il a de besoins et d'opportunités d'investissement. L'Algérie ou la Turquie ont un taux d'investissement à 30%, la Chine 42%, la France 22,5%.

Comme la consommation et l'investissement sont supérieurs à la richesse nationale créée, le résidu doit être financé par l'extérieur, ce besoin de financement extérieur est passé de 3% à 12%. Donc la baisse du taux d'épargne local de 15% a eu deux effets: une baisse de l'investissement de 6% du PIB et une augmentation du besoin d'endettement extérieur de 9% du PIB annuellement. Une situation non durable tant les déséquilibres sont majeurs faisant dépendre l'avenir du pays de la volonté des autres pays à lui prêter de l'argent pour vivre au-dessus de ses moyens. Le pays vivrait de plus en plus au-dessus de ses moyens en investissant de moins en moins pour le futur (en proportion des revenus), ce qui est encore plus grave.

Réduire l'investissement peut à court terme baisser le besoin d'endettement extérieur et c'est la solution que les gouvernements ont entamé depuis 2018 et accentué cette année dans le contexte du coronavirus, mais ceci baissera le potentiel de croissance future. La seule solution durable est de restructurer les sociétés publiques pour qu'elles deviennent viables et productives, réduire les subventions à la consommation sur les trois prochaines années et réduire les freins pour l'investissement (barrières d'entrée) pour améliorer la productivité.

La seule solution viable est de produire plus que le rythme d'augmentation de la consommation locale pour pouvoir épargner plus et investir pour le futur. La Tunisie a besoin de réformes de supply pour produire plus de biens et services (j'y reviendrai dans les postes suivants).

Les pays dont le taux d'épargne est supérieur au besoin d'investissement (Allemagne, Suisse, Japon, Chine, Corée du Sud, les pays du Golfe avant la crise du pétrole pour ne citer que quelques exemples) produisent plus ce qu'ils ont besoin localement, ils ont un avantage de productivité et compétitivité, le surplus est exporté, une partie des revenus de ces exports financent les besoins d'investissement des pays similaires à la Tunisie tant qu'ils jugent que le risque de crédit est acceptable.

La qualité de crédit de la Tunisie s'est détériorée au fil des années avec l'accumulation de la dette extérieure, s'ils rechignent à financer le pays, ceci peut forcer l'économie tunisienne à s'ajuster mais au prix d'une récession (réduction de la consommation et investissement au niveau de la production locale de richesses) ou dans le cas extrême d'une restructuration de la dette externe comme au Liban ou Argentine, et les cas seront en hausse à cause de la crise actuelle.

Ce post est le premier d'une série qui analysera les comptes de la Tunisie d'un point de vue macroéconomique.

Sources: Documents INS «Les comptes de la nation 2008-2012 et 2013-2017 ».

Par Aymen Oueslati

CHRONIQUE

Quand le climatique fait monter la température sociale

Plus de 20° en janvier, une sécheresse accentuée, des barrages pratiquement vides et des prix qui grimpent et qui grimpent, vidant le panier de la ménagère laquelle ne sait plus où donner de la tête. J'oubliai le dinar qui s'effrite et des politicards qui s'étripent…

Dans notre pays, on a toujours eu l'habitude de demander à l'Etat de nous former, de nous loger, de nous employer et de résoudre nos problèmes, au point que toute initiative a pratiquement disparu ou est pour ainsi dire suspecte: on a tellement appris à naître enfant de fonctionnaire et mourir en fonctionnaire retraité… Tout ça avec la bénédiction du syndicat qui ne sait plus de quel bord il est, s'il syndique ou s'il gouverne.

Regardez autour de vous, le système économique est complètement grippé pour ne pas dire bloqué pour des raisons intrinsèques liées à sa structuration et sa nature: ce mécanisme hybride créé il y a plus de 50 ans fonctionne, d'une part grâce à des subsides de l'Etat, et, d'autre part par des initiatives privées que l'Etat regarde avec suspicion et taxe et surtaxe parfois avec plaisir voire une dose de masochisme mesuré…

Pourtant, ce ne sont pas les opportunités de réussite qui manquent malgré le nombre d'opportunistes qui sucent le sang de ce pays: les idées existent, les hommes et les femmes sont là, les idées sont là. Mais tout le reste manque:

l'administration est devenue tellement tentaculaire qu'elle passe son temps à gérer ses problèmes, le système politique est devenu tellement bavard qu'il ne s'écoute même plus et n'intéresse plus personne,

les syndicats sont devenus tellement exigeants qu'on ne sait plus s'ils défendent le travail et les travailleurs ou le syndicalisme pour le syndicalisme.

Ras-le-bol de cette situation qui mène le pays à la dérive et empêche ceux qui veulent faire de faire.

Je voudrais citer un exemple assez édifiant que j'appellerais le syndrome ELYES : voilà quelqu'un qui a occupé l'un des plus importants postes de l'audiovisuel mais qui a échoué sous la pression des uns et des autres, puis se retrouve sous les feux des projecteurs, resplendissant et plein d'imagination. Faut-il remercier celui qui lui en a donné l'occasion?

Je suis et je reste convaincue que le panier de la ménagère se remplira le jour où le système évoluera et deviendra moins accaparant, car, quand on nous raconte que l'économie parallèle représente 40-50% du poids de l'économie, la question se pose de savoir où peuvent se rencontrer deux parallèles.

Par ibtissem

Doctorants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Slim Choura, a annoncé, mercredi 10 juin 2020, que son département s'apprête à signer un accord avec l'Union tunisienne du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (UTICA) et le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, en vertu duquel un millier de doctorants sans emploi seront recrutés dans des institutions privées d'enseignement supérieur.

WEBMANAGERCENTER

AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de 7 Millions
Visiteurs Uniques

+ de 12 Millions
Visites

+ de 23 Millions
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

CONSO

OPPO lance Reno3 sur le marché tunisien

OPPO Reno3, équipé de 8 Go de RAM, 28 Go de ROM Quad Quadcam à zoom 48MP, caméra frontale 44MP

OPPO vient de dévoiler officiellement le Reno3 en Tunisie. Alimenté par le tout nouveau Coloros 7 et regroupant les dernières avancées technologiques d'OPPO et de la photographie d'exception, Reno3 est prêt à créer une nouvelle tendance de la photographie mobile et redéfinir l'expérience de la photographie sur smartphone.

Reno3 peut capter plus de détails dans la lumière du soleil. A l'arrière, équipé d'une caméra quadruple zoom de 48 mégapixels comprenant une caméra principale ultra-claire de 48 mégapixels, Reno3 peut répondre aux besoins de la photographie ultra-grand angle, normale et téléphotographique. Jumelée à une image 108MP ultra claire, la photographie quotidienne est grandement améliorée sans manquer de détails.

Disponible dès le 8 juin à partir de 1099 DT.

Huawei révèle son nouveau Y5p

Ce dernier-né de la série Huawei est équipé d'un lot de performances et de fonctionnalités, un design élégant. Le Huawei Y5p utilise un écran LCD de 5,45 pouces de haute qualité avec un rapport d'écran de 18:9.

Le Huawei Y5p est équipé d'une grande batterie de 3020 mAh (valeur standard) qui vous permettra de visionner 17 heures de vidéo, et de réaliser vos tâches de tous les jours en toute sérénité sans avoir à vous arrêter tout le temps pour recharger votre appareil.

Le Huawei Y5p dispose d'une mémoire de stockage de 32 Go et d'un tiroir à 3 emplacements pouvant accueillir 2 cartes nano SIM et une carte SD.

Des promos estivales chez Hyundai

Le programme promotionnel d'Alpha Hyundai Motor permet aux clients de bénéficier de remises allant jusqu'à 10 000 DT sur l'ensemble de la gamme. Le concessionnaire et son partenaire leasing offrent la possibilité de bénéficier d'un délai de grâce de 3 mois en achetant le véhicule en juin et en le payant à partir de septembre 2020.

«Karka bike», la première moto-électrique et écologique made in Tunisia

Conçue par Ouusama Ammar, designer produit et Mohamed Ouni , mécatronicien, KARKA BIKE combine design, écologie, authenticité et ingéniosité.

La moto est équipée de cellules de batteries éléctriques integrées dans le cadre avec un sac en cuir fait main. Une motorisation integrée à la roue arrière, 35 watts de puissance, vitesse allant jusqu'à 35 km/h pour une autonomie de120 km

Un design aux couleurs sobres, mariant du cuir à du bois composite à 90% récupérable, complète l'inspiraion écologique des deux créateurs.

CULTURE

Rencontres du Maghreb des Films

Appel à candidatures

Les seizièmes Rencontres du Maghreb des Films (MDF) se tiendront à partir de novembre 2020. L'association "Maghreb des films" informe que la date limité de l'appel à films est fixée au 31 juillet 2020; les dossiers de candidatures et le formulaire d'inscription doivent être adressés à l'adresse suivante : maghrebdesfilms@gmail.com.

Depuis sa création en 2009, le Maghreb des Films a déjà présenté près de 1000 films, dans plus d'une centaine de lieux, à Paris, en Périphérie et en Province, ainsi qu'à l'étranger.

Sa vocation est de faire connaître les cinématographies et les cinéastes des pays du Maghreb (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Mauritanie) et d'organiser des rencontres, des débats, des tables rondes, voire des colloques, autour des questions d'histoire et de société autant que de l'état du cinéma et de la création.

Réouverture des salles de cinéma

Les activités dans les salles de cinéma reprendront le dimanche 14 juin 2020 alors que celles dans les complexes cinématographiques sont prévues un mois plus tard, soit le mardi 14 juillet, après une période d'arrêt dues à la pandémie du Covid-19.

Dans un communiqué publié jeudi après midi, le ministère des Affaires Culturelles appelle " les propriétaires des salles à se conformer aux consignes sanitaires " en cette période du confinement ciblé par précaution du covid-19.

La reprise des activités dans les institutions culturelles et artistiques privées se fait progressivement depuis le lundi 18 mai 2020.

3ème édition du festival «Fare Cinema» 2020 en ligne

La troisième édition du festival "Fare Cinema" aura lieu en ligne, du 15 au 21 juin 2020, a annoncé l'Institut Culturel italien de Tunis (IIC).

Le festival prévoit une série de contenus dédiés au cinéma italien et aux professionnels du secteur qui seront disponibles, en accès libre, sur la plateforme RaiPlay.

Le programme de cette rétrospective numérique s'inscrit sans la vocation initiale de ce festival annuel qu'est la promotion du cinéma et de l'industrie cinématographique italienne.

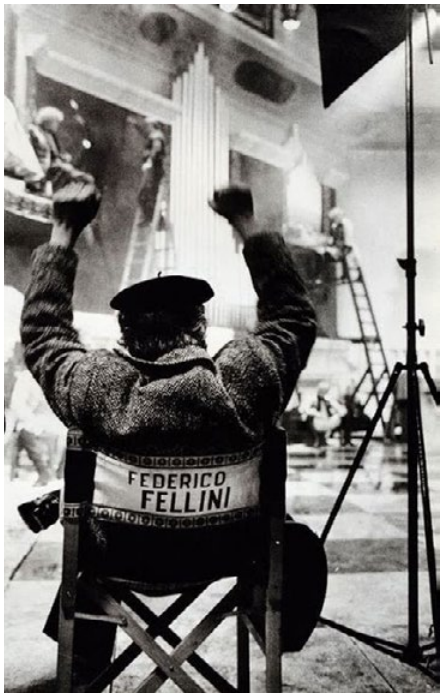

Des master classes avec des journalistes et des critiques de cinéma, des leçons vidéo sur le "métier du cinéma", des courts métrages originaux et bien d'autres contenus inédits seront également disponibles gratuitement en ligne.

Programme de la section consacrée aux films :

- Les cinq titres dans la catégorie "Meilleur court métrage" des David di Donatello Awards 2020, grâce à la collaboration de l'Académie du cinéma italien.
- Trois épisodes de la série "OffStage" (dédiée au métier d'acteur, réalisée avec le Centro Sperimentale di Cinematografia di Roma) et trois épisodes de la série "A scuola di cinema con RaiMovie" (dédiée au métier de scénariste, réalisée avec l'Associazione 100Autori), mis à disposition par Rai Movie.
- Les dix-huit épisodes de la série "Fellini in frames", un voyage à travers le cinéma du Maestro de Rimini, réalisé avec du matériel d'archives mis à disposition par l'Istituto Luce - Cinecittà.

Cette section sera enrichie par des films et documentaires récemment produits ("Bar Giuseppe" par Giulio Base, "Goodbye Saigon" de Wilma Labate, "Fellini Fine Mai" d'Eugenio Cappucio et "Baïkonour, Terra" d'Andrea Sorini) et des courts métrages de jeunes réalisateurs ("La Métamorphose" de Giuseppe Carrier, "Giù dal vivo" de Manuel Nicoletti et "Creature où tu vas" de Gaia Formenti et Marco Piccarreda).

Le festival est une initiative du ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale qui sera organisé en collaboration avec plusieurs autre partenaires (MiBACT, ICE, ANICA, Istituto Luce Cinecittà).

Forum des JCC 2020

Des ateliers de réflexion réservés aux professionnels du cinéma

Les professionnels du cinéma sont appelés à participer aux ateliers de réflexion prévus cet été en prévision d'un Forum sur la mémoire et le devenir des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC).

Ce Forum aura lieu durant la 31ème édition des JCC programmée du 7 au 12 novembre 2020 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire dans le monde.

"l'objectif de ce Forum consiste à revisiter la mémoire du Festival, évaluer son audience à l'intérieur, comme à l'extérieur".

"Réfléchir sur son devenir, réinventer les moyens de son rayonnement, programmer les meilleurs titres des sessions précédentes, dépoussiérer des pans entiers de la production critique qui lui est dédiée" sont aussi parmi les objectifs mentionnés.

Prix ibn Khaldoun-Senghor

La date limite de candidatures prolongée

La date limite de candidatures pour le 13e prix Ibn Khaldoun-Senghor est prolongée jusqu'au 31 juillet 2020, annoncent l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), les deux organisateurs dudit prix.

Ce prix récompense la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français d'une œuvre littéraire et/ou en sciences humaines et sociales, expliquent les deux partenaires/organisateurs.

Cité de la Culture

De la littérature américaine et l'oeuvre de Scott Fitzgerald pour la reprise

La Cité de la Culture a annoncé la reprise des activités Culturelles par une rencontre littéraire dans le cadre des conférences sur l'héritage de Cervantes organisées par la Maison du Roman.

Ces rencontres dédiées aux expériences romanesques mondiales prévoient une conférence autour de l'oeuvre et la vie du célèbre écrivain américain Scott Fitzgerald qui se sera organisée est le vendredi 19 juin (15h) à la bibliothèque Béchir Kheraief. Elle sera donnée par le conteur et traducteur tunisien Lasssaad Ben Hassine.

F. Scott Fitzgerald, de son nom complet Francis Scott Key Fitzgerald est né le 24 septembre 1896 à Saint Paul (Minnesota) et mort le 21 décembre 1940 à Hollywood.

Selon des sites occidentaux, ce romancier est l'un des plus grands écrivains américains du XXe siècle et chef de file de la Génération perdue et émouvant représentant de L'Ere du Jazz. Il est aussi celui qui est derrière le lancement de la carrière de son compatriote Ernest Hemingway.

Parmi ses œuvres, des romans, comme "L'Envers du paradis" (This Side of Paradise), 1920, "Les Heureux et les Damnés (The Beautiful and Damned), 1922, "Gatsby le Magnifique" (The Great Gatsby), 1925, "Tendre est la nuit" (Tender is the Night), 1934, et "Le Dernier Nabab" (The Last Tycoon) qui a été publié inachevé après sa mort en 1941.

Ses œuvres ont fait l'objet de plusieurs adaptations cinématographiques et plusieurs films sont inspirés de la vie mouvementée de cet écrivain mort d'une crise cardiaque à Hollywood où il était scénariste.

Retour des festivals et manifestations culturelles et artistiques à partir du 15 juillet 2020

Après évaluation des résultats de la situation de l'épidémie du covid 19 en Tunisie de la part du ministère de la santé publique, du comité scientifique chargé du suivi de la propagation du coronavirus et de l'observatoire des maladies nouvelles et émergentes, le ministère des affaires culturelles a annoncé le retour des festivals et manifestations culturelles et artistiques dans les espaces ouverts à partir du 15 juillet 2020.

Ce retour a mentionné le ministère sera assuré avec une capacité d'accueil normale tout en veillant à appliquer les mesures préventives nécessaires suivant un protocole sanitaire spécifique aux festivals et manifestations artistiques et culturelles qui sera publié au cours de la semaine prochaine.

AGENDA

Fête De La Musique - Gardons le son !

Évènement en ligne, Organisé par Institut français de Tunisie

Du 21 juin 09:00 au 22 juin 00:00

All In. Virtual Edition #CityTour

Live Video organisé par Cité'Ness

Dimanche 21 Juin de 10:00 à 20:00

Cycling Tour à La Goulette

Le Lemon Tour, 6 rue Mathos, Salambo, 2025 Carthage, Tunis, Tunisia

Samedi 20 Juin de 17:00 à 19:00

C'est parti pour un nouveau tour à vélo en groupe, pour succomber au charme de la petite Sicile!

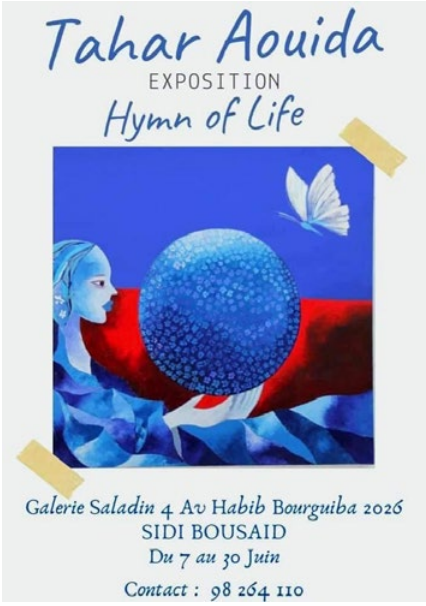

«Hymne à la vie» de Tahar Aouida

Galerie Saladin (Sidi Bou Said), 4 Avenue Habib Bourguiba, 2026 Sidi Bou Saïd

A partir de 16h, Dimanche 21 Juin 2020, (Vernissage)

L'exposition de l'artiste peintre Tahar Aouida débutera le Dimanche 07 Juin 2020 à partir de 11h et se poursuivra jusqu'au Mardi 30 Juin 2020.

Couvre-feu

Le président de la République, Kais Saied, a décidé de lever le couvre-feu sur tout le territoire à partir de ce lundi 8 juin 2020

Films à l'affiche

Cinéma Amilcar

Cinémad'art

WEBMANAGERCENTER

AUDIENCE WMC PORTAIL

(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**	+ de **12 Millions**	+ de **23 Millions**
Visiteurs Uniques	Visites	Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Tunisie Telecom

VOTRE MAGAZINE

WMC

HORS SÉRIE

EST MAINTENANT DISPONIBLE SUR

TT PRESSE

POUR 330MIL/JOUR

SEULEMENT

APPLICATION DISPONIBLE SUR

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

COMPOSEZ LE

*225#